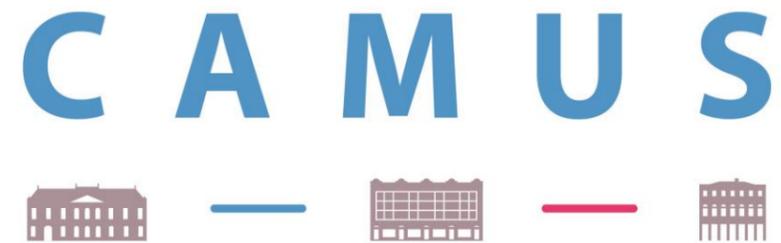


PROJET CAMUS



Comité technique
ministériel

20 novembre 2018



**Le point sur le projet CAMUS :
de la genèse à la mise en œuvre**

Retour sur l'élaboration du projet CAMUS



La genèse du projet immobilier et la phase d'instruction du projet

- Un projet inscrit dans une politique interministérielle, portée par la Direction de l'immobilier de l'Etat (DIE, ex-France Domaine)
- Différents scénarios de relocalisation à Paris ou en proche banlieue étudiés et comparés
- Les éléments structurants du projet :
 - éviter toute augmentation des temps de trajet domicile-travail ;
 - améliorer l'environnement de travail des agents ;
 - faciliter les échanges quotidiens en regroupant des services aujourd'hui dispersés sur 7 sites, en réunissant les directions et les services au sein d'un périmètre géographique réduit

Présentation des scénarios étudiés en phase d'instruction

1 État des lieux et rappel du contexte



○ Immeuble scénario domanial



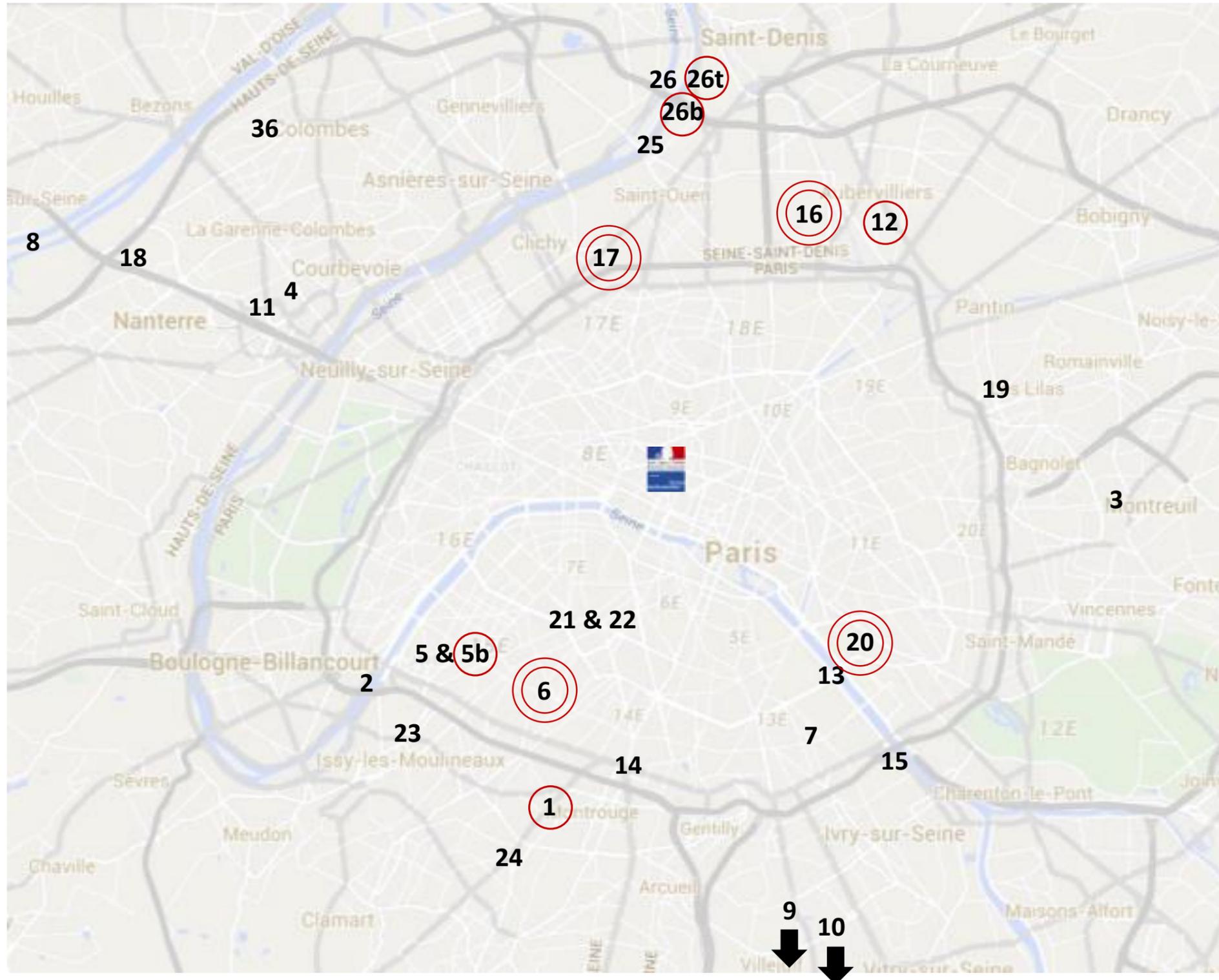
- 1 Valois
- 2 Bons-Enfants
- 3 Quadrilatère des archives



Immeuble medium-list



Immeuble short-list



- 1 White, Montrouge
- 2 Pont d'Issy, Issy-les-Moulx
- 3 Tour Altaïs, Montreuil
- 4 Carpe Diem, Courbevoie
- 5 Qu4drans Est, Paris 15^{ème}
- 5b Qu4drans Ouest, Paris 15^{ème}
- 6 Losserand, Paris 14^{ème}
- 7 Trilogie, Paris 13^{ème}
- 8 Green Office Spring, Nanterre
- 9 Belaia, Orly
- 10 Hegoa, Orly
- 11 Window, La Défense
- 12 Tour Vilette, Paris 19^{ème}
- 13 92 av de France, Paris 13^{ème}
- 14 Perisud, Paris 14^{ème}
- 15 CitySeine 1, Ivry-sur- Seine
- 16 Millénaire 4, Paris 19^{ème}
- 17 Ora, Paris 17^{ème}
- 18 West Park, Nanterre
- 19 View, Paris 20^{ème}
- 20 Vivacity, Paris 12^{ème}
- 21 Vaugirard 1, Paris 14^{ème}
- 22 Vaugirard 2, Paris 14^{ème}
- 23 Quaistal, Issy-les-Moulx
- 24 Aera Prima, Chatillon
- 25 Influence, Saint-Ouen
- 26 Bokken + @work, Saint-Denis
- 26b Ilot 3 + Halle, Saint-Denis
- 26t Ilot 4 + @work, Saint-Denis

Les étapes de validation du SPSI



Le scénario défendu par le ministère a été validé et lancé en 2016, puis à nouveau confirmé en 2017

- Le CIE a validé par avis du 25 mars publié le 12 mai 2016, le scénario domanial défendu par le ministère devant le CIE fin 2015
- Le projet CAMUS a été lancé à l'été 2016 avec une gouvernance transversale regroupant l'ensemble des services de l'administration centrale
- Le maintien au cœur de Paris confirmé avec la validation du SPSI ajusté par la DIE le 15 juin 2017
- **Le projet CAMUS permet ainsi d'assurer définitivement le regroupement de l'ensemble des agents de l'administration centrale au cœur de Paris.**



Retour sur la phase 1 - le temps de la concertation

- Une première phase d'analyse des besoins :
 - des services, à l'issue des **entretiens avec l'ensemble de l'encadrement**
 - des agents, à travers les **ateliers thématiques**
 - Une écoute du terrain en lien du **diagnostic immobilier** des sites retenus

- **Le dialogue social présent tout au long de la construction du projet**
 - des points d'étape réguliers au sein des instances de l'administration centrale et des réunions dédiées
 - une **concertation avec les organisations syndicales autour du projet et des hypothèses de répartition des services menée à l'été 2017**

- **Une communication large et régulière**
 - Info-lettre, une rubrique sémaphore, une messagerie dédiée



Retour sur la phase 1 - l'élaboration des hypothèses de répartition

- **Trois hypothèses élaborées** autour du devenir des services et entités à reloger à partir des sites quittés, et notamment ceux ayant les effectifs les plus nombreux : la DGCA et le SMF

- Des critères d'analyse pour chacune des hypothèses :
 - Faisabilité opérationnelle

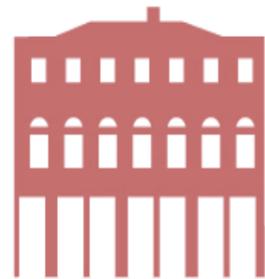
 - Impact social

 - Complexité

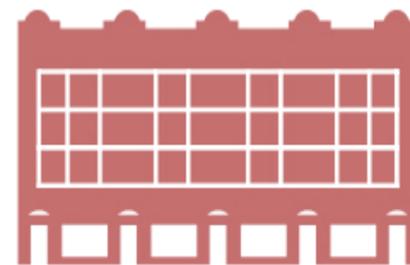
 - Impacts financiers

- 3 hypothèses opérationnelles, pas toutes équivalentes notamment en matière d'impact et de complexité ; des conditions d'installation des agents pas toujours identiques.

Rappel de la répartition des services issue du CTM du 3 octobre 2017



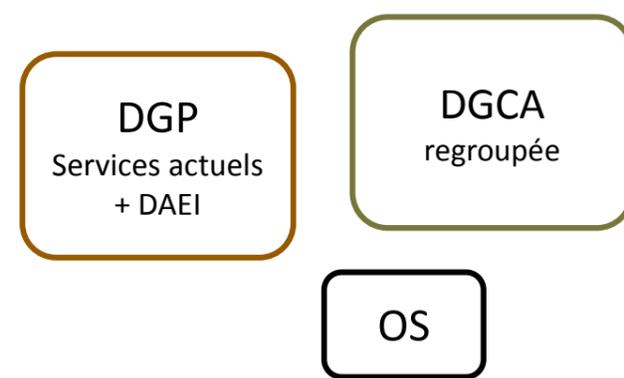
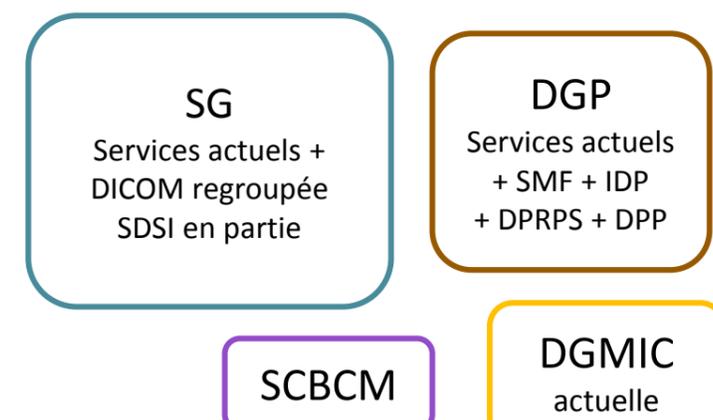
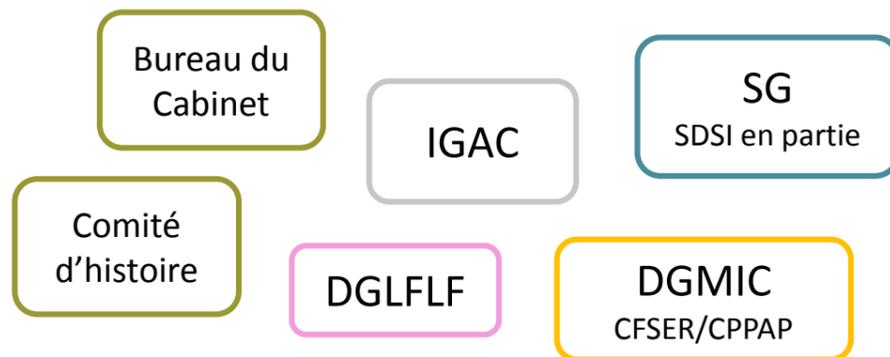
Valois



Bons-Enfants



Quadrilatère des archives



PYRAMIDES

Devenir des services

- DGLFLF > VA
- SMF > BE
- DPP > BE
- IDP > BE
- DAEI > QA



BEAUBOURG

Devenir des services

- DGCA > QA
- NB : regroupement avec services de l'inspection actuellement située à VA



RICHELIEU

Devenir des services

- OS > QA (BM Est)
- Services de la BNF > site domanial de l'EP



St CYR

Devenir des services

- SDSI > BE/VA

- **Les plans d'implantation sont progressivement précisés :**
 - **macrozonage** : répartition des services dans les étages au sein de chacun des sites (mars 2018)
 - **microzonage** : répartition des structures au sein des emprises fonctionnelles
 - Quadrilatère des archives : automne 2019
 - Bons-Enfants / Valois : automne 2020
 - préparation des déménagements, élaboration des plans nominatifs (printemps 2021)

- **Des travaux sur les trois sites, répartis entre 2019 et 2021 :**

- travaux Quadrilatère des archives (clos-couvert, monuments historiques) : printemps 2019
 - Installation de bâtiments modulaires pour le relogement des services : octobre 2018 (installation des agents dans les modulaires en avril 2019)
- travaux Bons-Enfants : printemps 2020
- travaux Valois : approfondissement des réflexions sur les travaux nécessaires

- **Un seul calendrier pour les déménagements :**

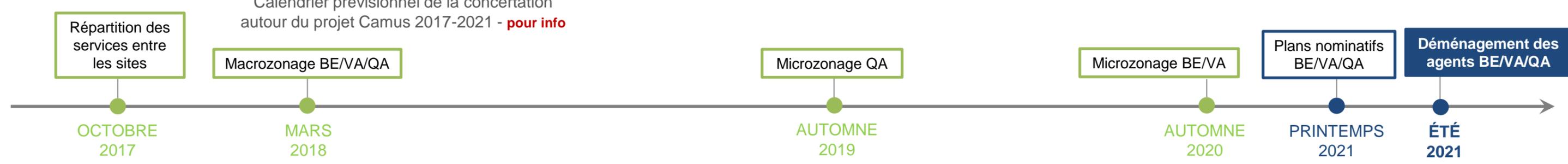
- regroupement des services à Bons-Enfants, Valois, Quadrilatère des archives : été 2021

Calendrier opérationnel du projet et temps d'échanges avec les partenaires sociaux de 2017 à 2021

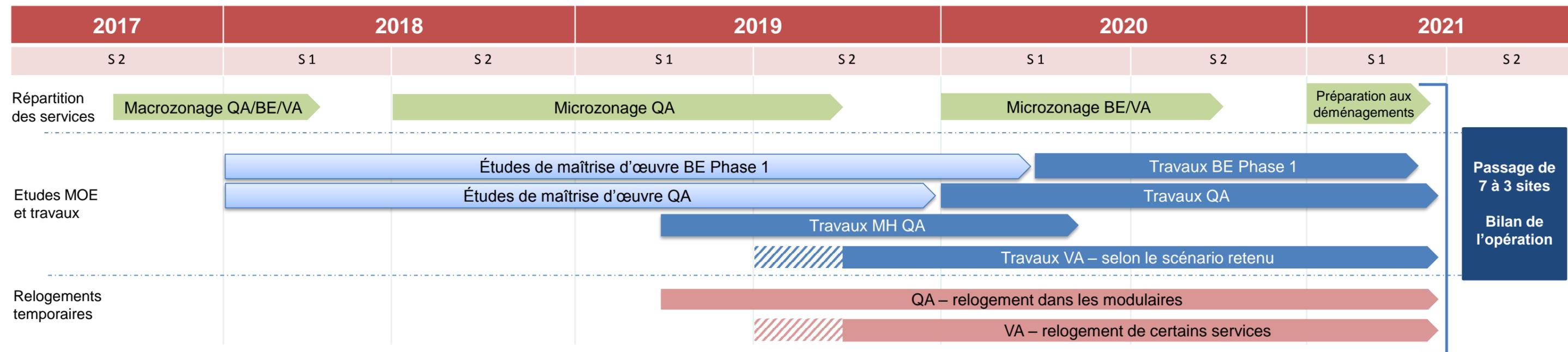
Calendrier de concertation

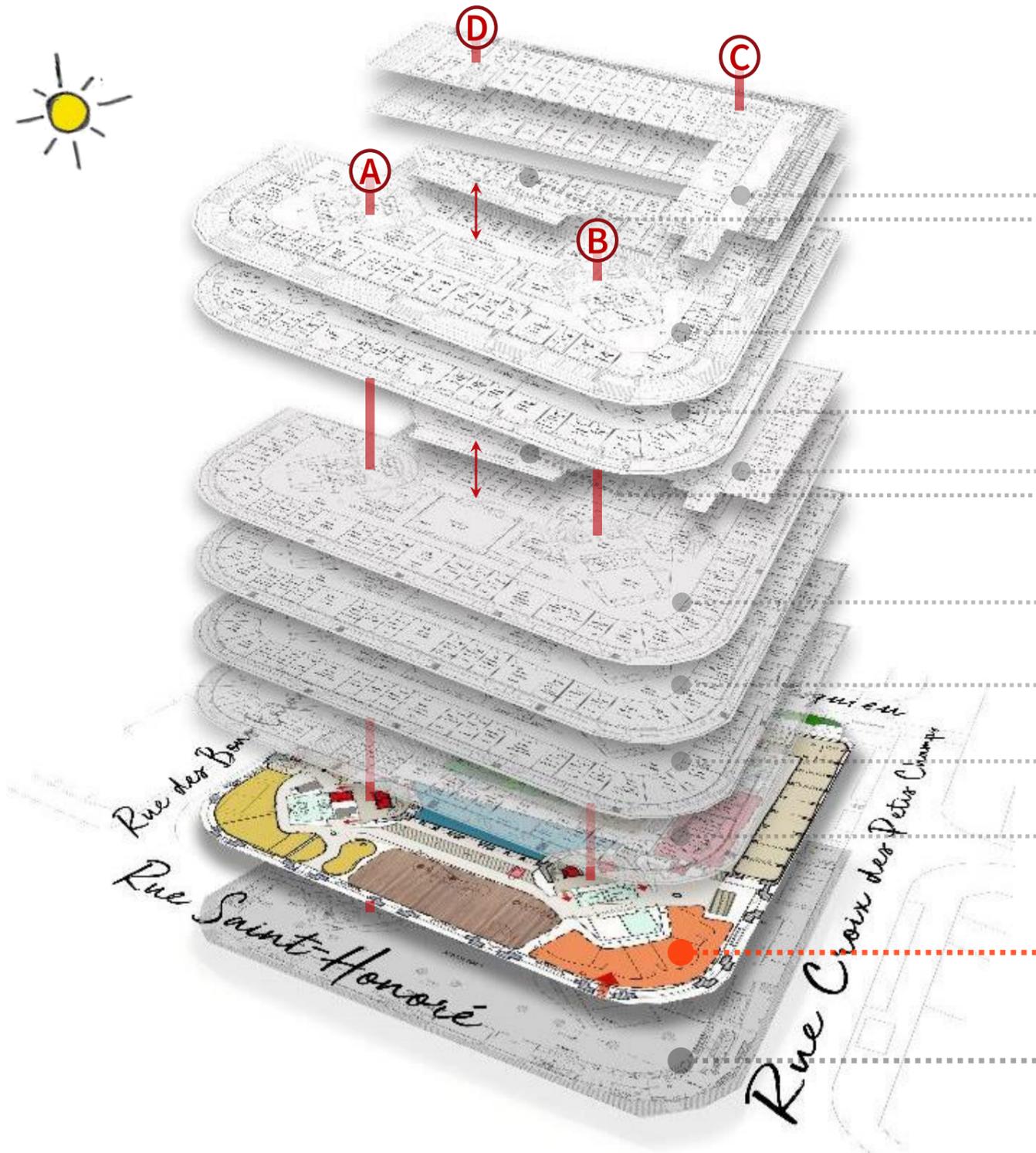


Étapes du projet



Calendrier opérationnel





R+8
Etage 8 sur Montesquieu
& Mezzanine sur St-Honoré

R+7
Etage 7

R+6
Etage 6

R+5
Etage 5 sur Montesquieu
& Mezzanine sur St-Honoré

R+4
Etage 4

R+3
Etage 3

R+2
Etage 2

R+1
Etage 1

RDC
Les services

SS1
La Place Basse

Opportunités
offertes et
changements
à venir

2

- Ce projet vise à **favoriser le travail collectif** en réduisant le nombre d'emprises, en rapprochant les services et en facilitant les échanges quotidiens.
- Un **projet patrimonial** de premier plan :
 - qui préserve le site historique de Valois et l'immeuble contemporain des Bons-Enfants,
 - qui valorise le patrimoine immobilier exceptionnel du Quadrilatère des archives

Le projet CAMUS c'est une nouvelle façon de travailler ensemble qui se décline dans :

**Des règles communes pour
l'attribution
des bureaux**

**Des concepts d'aménagement
des espaces collectifs**

**Une offre de service homogénéisée
et de nouveaux outils mis à
disposition**

- **En quelques chiffres :**

- passage de 7 à 3 sites
- 26 400 m² SUN > **20 500 m² SUN**
- évolution du ratio moyen SUN /PdT : 14,79 > **12,07** m² à l'échelle de l'ensemble des sites
- **rappel des normes applicables aux surfaces de travail : cible de 10,5 m² SUN en moyenne par poste de travail** (12 m² en dehors de Paris centre)

- **Introduction de règles communes au sein d'une charte d'aménagement** qui détermine une typologie de bureaux en fonction du niveau hiérarchique :
 - les bureaux individuels seront réservés en priorité aux encadrants,
 - les agents seront installés dans des bureaux partagés, avec un maximum de 5 personnes (sauf cas particuliers) par bureau, avec un minimum de 7 m² par agent.

**Des règles communes pour
l'attribution des bureaux**



**Une attention particulière
portée sur l'aménagement des
bureaux partagés**

▪ **Détail « charte d'aménagement » :**

- Directeurs généraux, Secrétaire général et chefs de services directement rattachés à la ministre : bureaux individuels +++ [environ 28 m²]
- Directeurs d'administration centrale et chefs de service : bureaux individuels ++ [environ 21 m²]
- Sous-directeurs et Inspecteurs généraux des affaires culturelles : bureaux individuels + [environ 14 m²]
- Adjoints aux sous-directeurs, chefs de bureaux, chefs de département, chefs de mission : l'objectif d'une installation au sein de bureaux individuels [environ 10 m²] sera poursuivi, sans pouvoir être garanti
- Agents : bureaux partagés avec un maximum de 5 personnes (sauf cas particuliers) : 14 à 42 m² [minimum de 7 m² par agent]

L'organisation spatiale retenue par le ministère :

- reconduction de l'usage existant des 7 m² minimum par agent au sein des bureaux partagés (hors espaces collectifs, salles de réunion, etc.)
- pas de plateaux paysagers (open-space)
- rappel des typologies de bureaux identifiés dans le capacitaire immeuble des 3 sites :
 - 10 m² < B1 < 14 m² (bureau de 1 unité de travail maximum)
 - 14 m² < B2 < 21 m² (bureau de 2 unités de travail maximum)
 - 21 m² < B3 < 28 m² (bureau de 3 unités de travail maximum)
 - 28 m² < B4 < 35 m² (bureau de 4 unités de travail maximum)
 - 35 m² < B5 < 42 m² (bureau de 5 unités de travail maximum)

Un aperçu des transformations à venir

Une nouvelle manière de travailler : profiter du regroupement des services pour faciliter les échanges au quotidien

L'ensemble des équipes de l'administration centrale regroupées au sein de trois sites dotés :

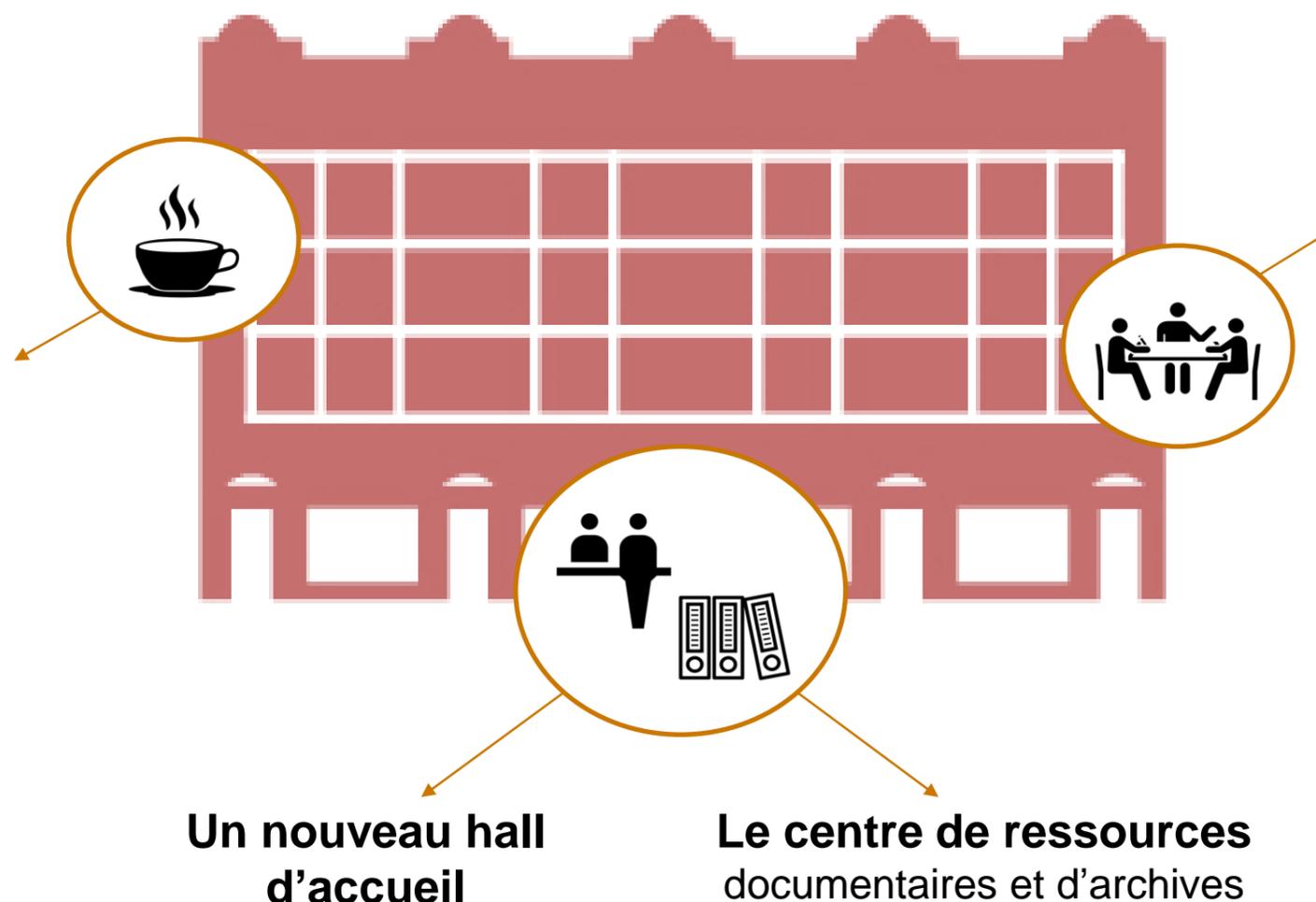
- d'une même offre de services pour la gestion de la vie au quotidien
- d'une signalétique commune
- d'espaces de convivialité plus nombreux

Un environnement de travail qui s'adapte aux nouveaux usages avec :

- plus de salles de réunion, de tailles variées
- une multiplication des espaces de travail informels
- des équipements modernisés associés à un nouveau mobilier dans les salles de réunion
- plus de points copie par étage

Zoom sur le plan de transformation des services informatiques :

- des équipements renouvelés (plus de PC portables)
- une refonte du logiciel de réservation des salles
- des accès réseau dans les salles de réunion et espaces de travail informels
- installation d'écrans, systèmes de visio-conférence/projection intégré, boîtiers pour conférences téléphoniques...



Des espaces de convivialité :

- Création des cafés avec vue, aile Montesquieu,
- Refonte des tisaneries

4 places St Honoré dans les étages, proposant différentes configurations d'**espaces supports** :

- Salles de réunion,
- Espaces privés,
- Zones de confidentialité,
- Espaces de travail collaboratifs
- Bureaux de passage
- Points de restauration de proximité...

Un nouveau hall d'accueil

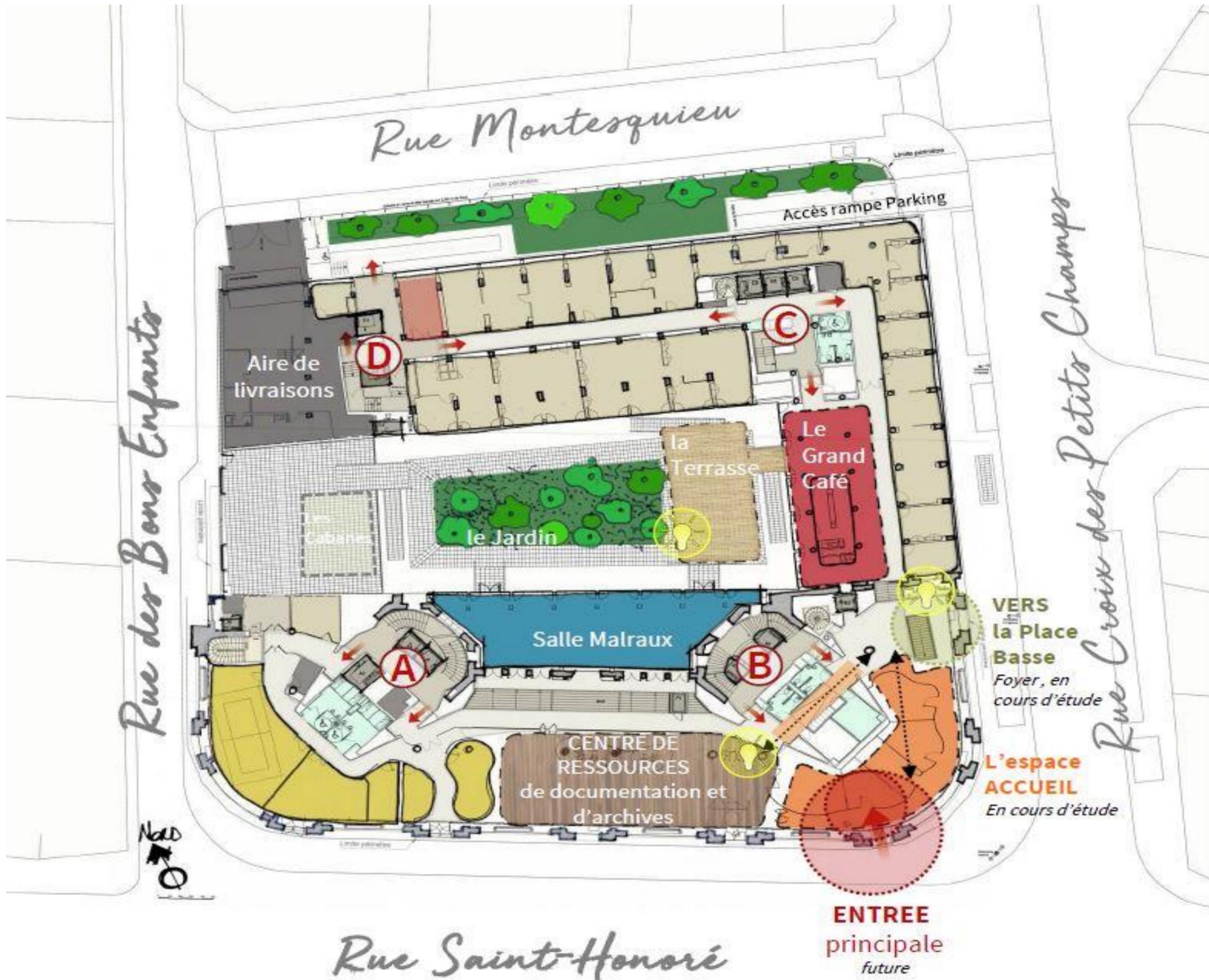
Le centre de ressources documentaires et d'archives

La valorisation de la place basse (actuel Foyer) avec des espaces conviviaux et collectifs

Le réaménagement mobilier du jardin, investi dans sa totalité

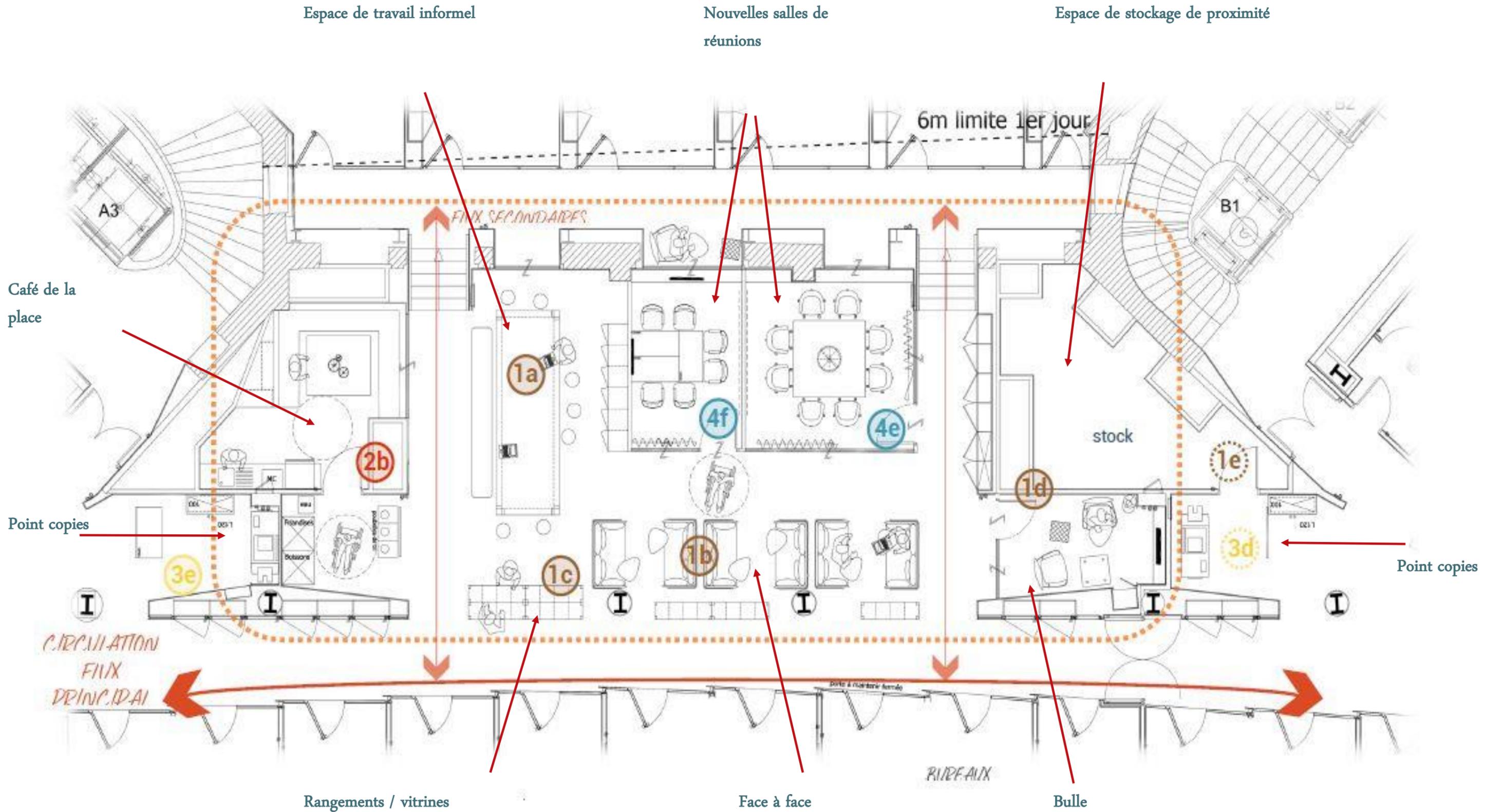


La réorganisation des sous-sols, (espaces de stockage et de réserves)



Les places St Honoré

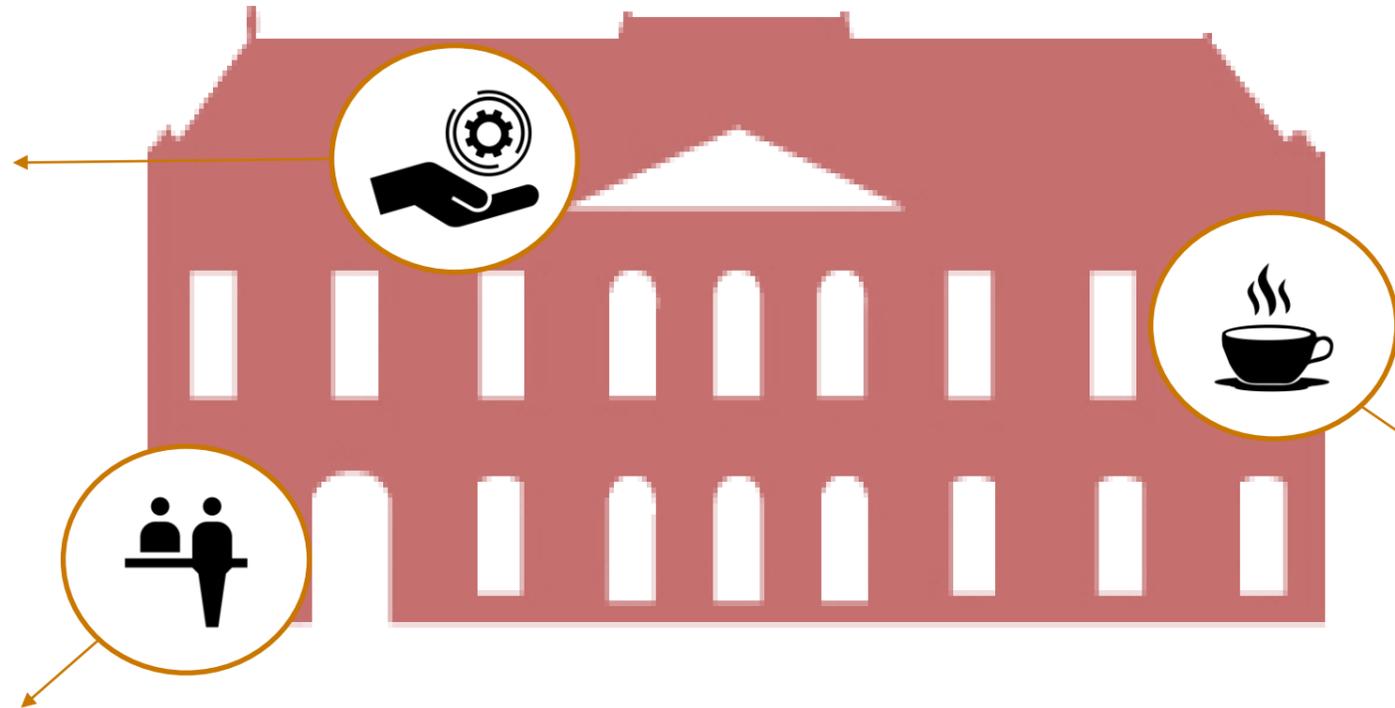
2 Quoi de neuf avec le projet CAMUS ?



Focus sur le centre de ressources documentaires et d'archives au RDC de BE

- Un projet de centre de ressources, pourquoi faire ?
 - un projet concerté avec les équipes, au service de tous,
 - une mutualisation des fonds documentaires, avec un passage de la gestion de collections papier peu utilisées au numérique
 - un accès libre aux collections papier
- L'objectif est d'améliorer la visibilité des services documentaires et de la mission interministérielle des archives par le biais de plages d'ouverture plus étendues et d'un accès facilité à l'information, à la documentation et à la consultation d'archives.
- Le centre de ressources permettra de replacer l'utilisateur au cœur des préoccupations et d'intégrer les pratiques informationnelles actuelles.
- Le projet, au stade de l'intention, doit désormais faire l'objet d'une étude de programmation, associé à la création d'un groupe de travail.

Des petits cafés, points copies et salles de réunion de proximité répartis sur l'ensemble du site



Un accueil principal du site à l'hôtel de Jaucourt

Place de Fontenay et Place Jaucourt

- ensemble de salles de réunion,
- espaces de travail collaboratif,
- café/tisanerie

Des salles de réunion mutualisées créées en sous-sol du bâtiment Chamson

Une opération de rénovation globale de mise aux normes techniques et d'accessibilité

Focus : rue de Valois - pistes étudiées à ce stade

Des points copies et des salles de réunion modernisées



Un espace polyvalent en RDC

- espace de valorisation de la communication institutionnelle du MC et/ou de la saison culturelle de ses opérateurs

Le Café Valois :

- Création d'un espace de convivialité au RDC



Les concepts d'aménagement

Actuellement au stade d'intention, les concepts d'aménagement permettent d'identifier des emprises et usages potentiels. L'ensemble des pistes de réflexion identifiées doivent maintenant être **précisées au fur et à mesure de l'avancement du projet**, et notamment lors des :

- **ateliers participatifs** avec les agents et **groupes de travail avec les services transversaux** concernés ;
- **études** de maîtrise d'œuvre de conception
- **appels à projet** auprès des écoles d'enseignement supérieur du ministère
- et enfin concrétisés à l'occasion des **campagnes de travaux**



Macrozonage

3



Objectifs

- Développer un scénario de répartition des directions et services à l'intérieur de chacun des trois sites
- Consolider le positionnement des espaces spécifiques



Méthodologie

Tous les éléments précédemment validés ont été croisés :

- les effectifs et niveaux hiérarchiques au 31/12/2016
- les liens fonctionnels,
- les demandes exprimées lors des entretiens fonctionnels avec les chefs de service et sous-directeurs.

Cette 2^e phase du projet permet de répartir les DG et les services entre les étages de chacun des 3 sites :

- Chaque ensemble est implanté dans les étages, en continuité horizontale ou verticale, dans un souci de mise en cohérence des sites, afin d'établir la meilleure lisibilité possible des services
- ***Le macrozonage représente un équilibre entre l'ensemble des besoins exprimés et les contraintes des sites.***

SG :

- Direction
- Hauts fonctionnaires
- DAT
- DPM
- DSM
- DICOM
- SCPCI
- SAJI
- SAFIG hors mission archives et BFS
- SAFIG/mission archives
- SAFIG/BFS*
- SRH
- SDSI*

DGP :

- Direction
- DCOM
- DSIP
- DPP
- DPRPS
- SA
- SP + Commissions du patrimoine
- SMF + FRAM
- SDAFG
- SIAF + CIA
- DFST
- DAEI
- Inspection des Patrimoines

DGCA :

- Direction
- SAP + délégation à la photographie
- SDAFG
- SDEESR
- SDDAP
- Délégation théâtre
- Délégation musique
- Délégation danse
- Mission communication
- Inspection de la Création

DGMIC :

- Direction
- SLL + médiateur du livre
- SM
- SM/Commissions CPPAP-CSFER
- SDDEC + médiateur de la musique
- DAFG

SCBCM

Services directement rattachés à la Ministre :

- DGLFLF
- IGAC
- BDC
- Comité d'histoire
- CSPLA

Cabinet ministre : espaces dédiés

OS : espaces dédiés

Associations du personnel : espaces dédiés

** le BFS et la SDSI disposeront également d'une antenne dédiée au QA*



Valois



Bons-Enfants



Quadrilatère des archives

- **Une élaboration en plusieurs temps**

- Des bilatérales avec chacun des référents pour le lancement de la phase 2
- Une première proposition traduisant aussi bien que possible les besoins et les contraintes
- Une phase de concertation et d'échange
- Différents scénarios demandés et testés
- Une version définitive, qui représente un équilibre général où les paramètres sont interdépendants les uns des autres.

- **Une nouvelle organisation au sein de chacun des sites qui repose sur trois principes fondamentaux :**

- Des règles communes pour l'attribution des bureaux
- Un regroupement, sous forme de retour à la règle, dans le respect des normes
- Une homogénéisation des conditions d'installation avec une remise à plat de l'organisation interne des sites

Synthèse du macrozonage sur les 3 sites

3

Méthode de conception
du macrozonage

Site	Effectifs à loger (au 31/12/2016, hors postes spécifiques)	Unités de travail (capacité immeuble)
Bons-Enfants	1 117	1 232 UT
Valois	228	261 UT
Quadrilatère des archives	280	325 UT
TOTAL	1 625	1 818 UT

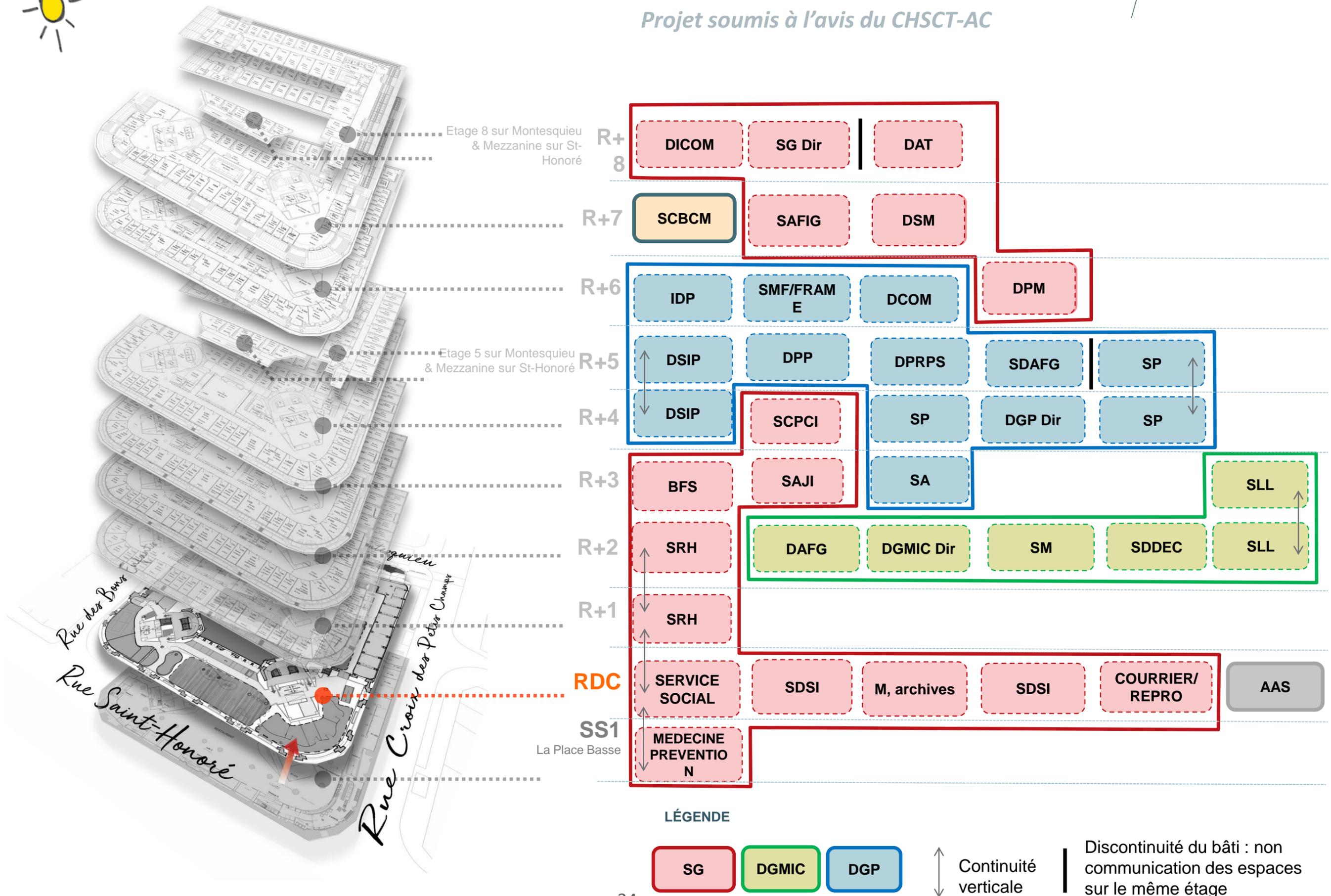
Synthèse du macrozonage Bons-Enfants



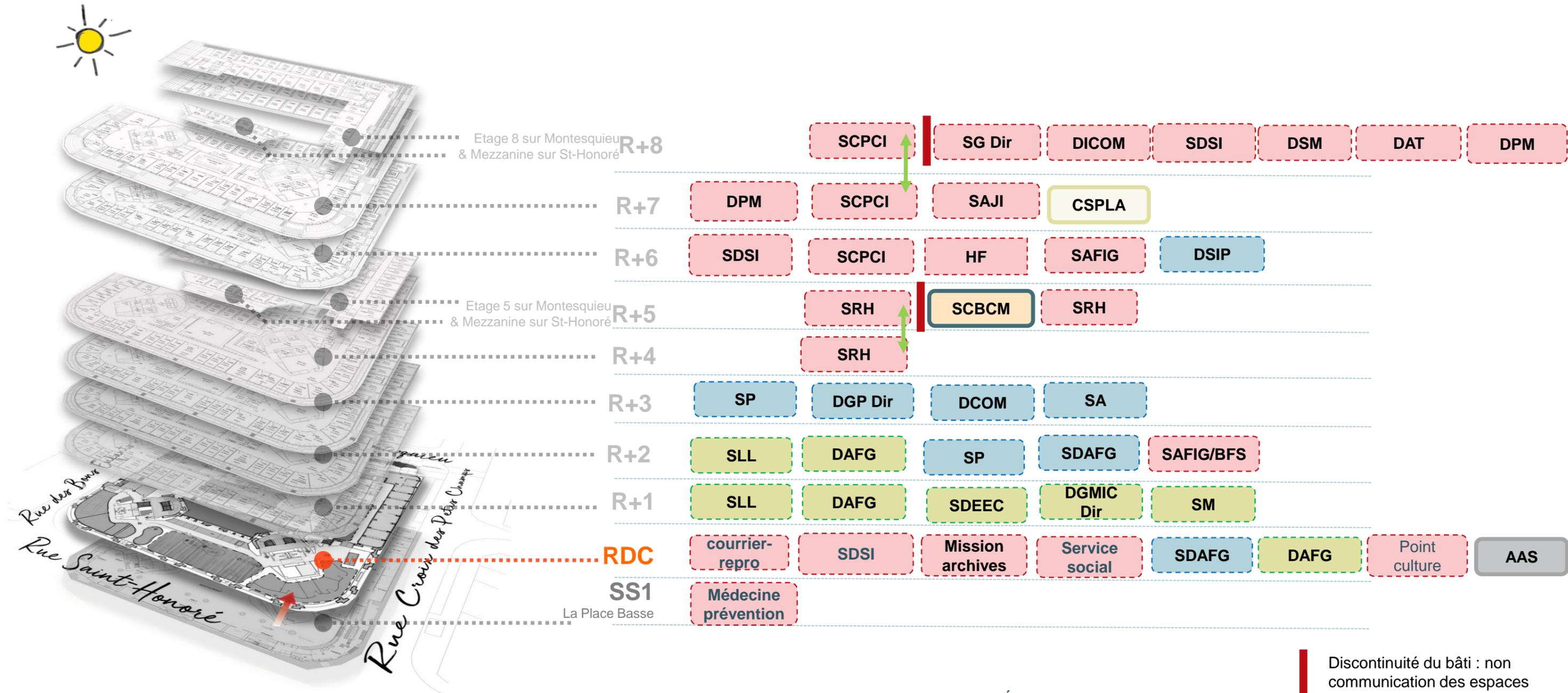
3

Méthode de conception du macrozonage

Projet soumis à l'avis du CHSCT-AC



Bons enfants - Situation actuelle



Projet soumis à l'avis du CHSCT-AC

NB : tous les blocs sont de la même taille – pas de proportionnalité avec l'effectif

LÉGENDE



Discontinuité du bâti : non communication des espaces sur le même étage

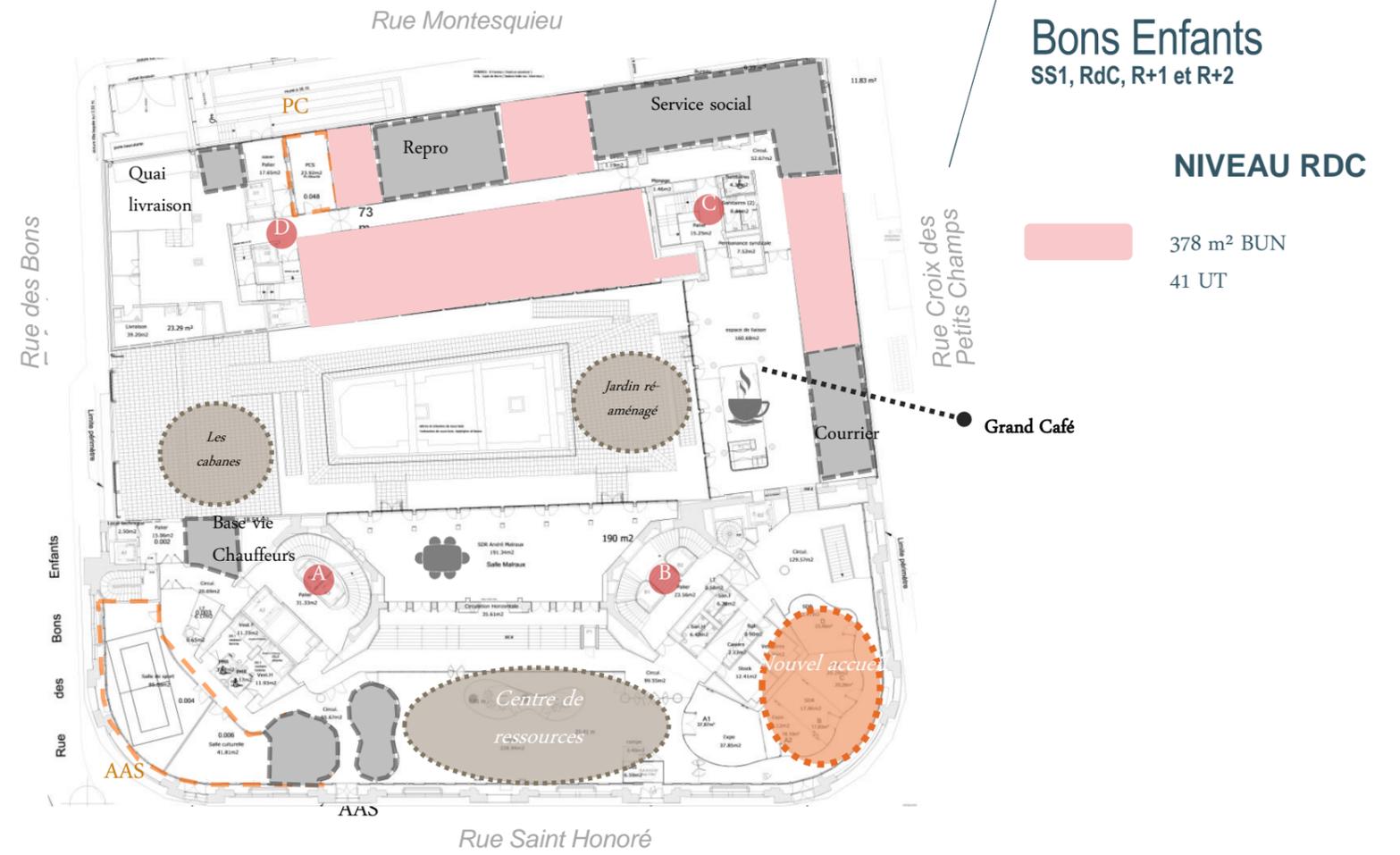
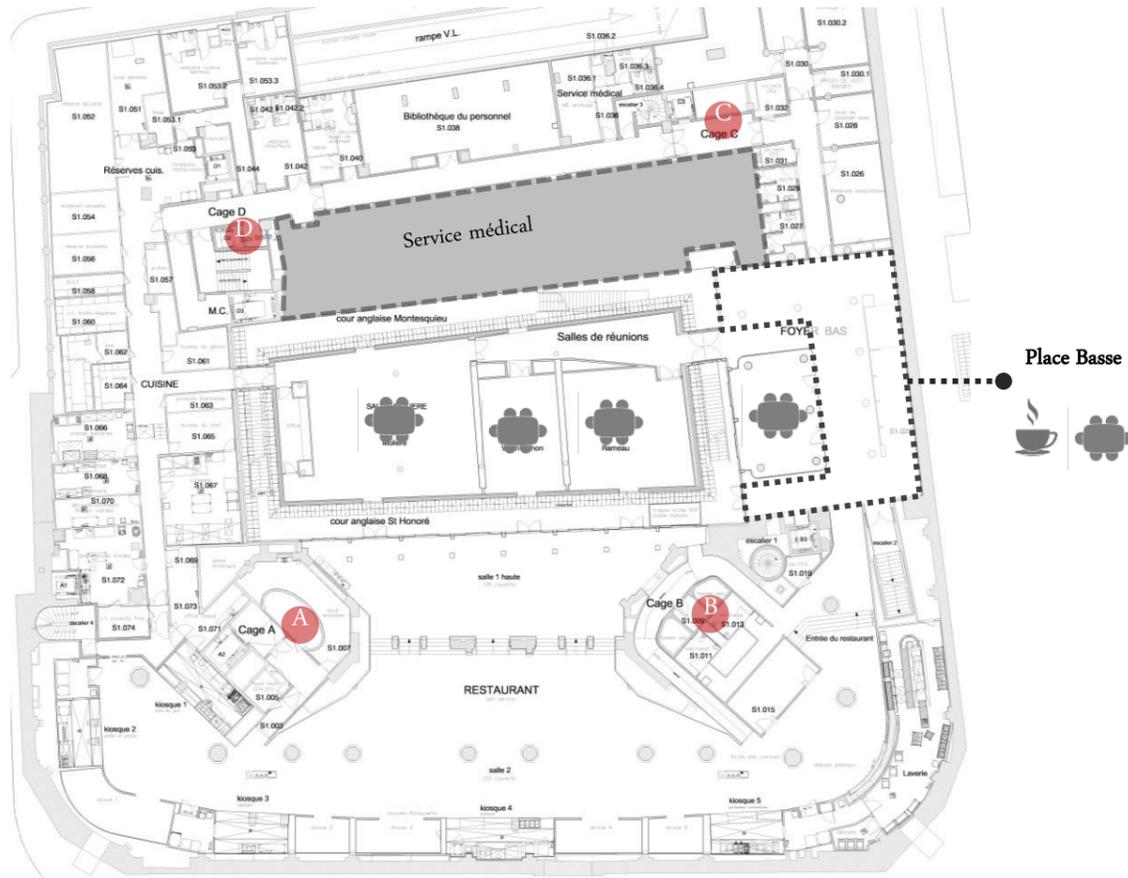
Accès direct mezzanine

Focus par emprise

- Le capacitaire repose sur le diagnostic immobilier qui permet de garantir le respect des conditions de travail (comme la limite de 6m par rapport à la lumière du jour), ainsi que la surface utile à l'aménagement des bureaux (l'usage des 7m² par agent dans un bureau partagé pour l'implantation du mobilier).
- Ce diagnostic, associé à l'application de la charte, représente un minimum garanti par l'AMO du projet

Emprises	Effectifs à loger (au 31/12/2016, hors postes spécifiques)	Unités de travail (capacitaire immeuble)
DGMIC	140	170 UT
DGP	369	411 UT
SG	585	622 UT
dont SG 1 (RDC; R1, R2, R3, R4)	414	437 UT
dont SG 2 (R6, R7, R8)	171	185 UT
SCBCM	23	29 UT
TOTAL BE	1 117	1 232 UT

Macrozonage en plan BE



Bons Enfants
SS1, RdC, R+1 et R+2

NIVEAU RDC

378 m² BUN
41 UT

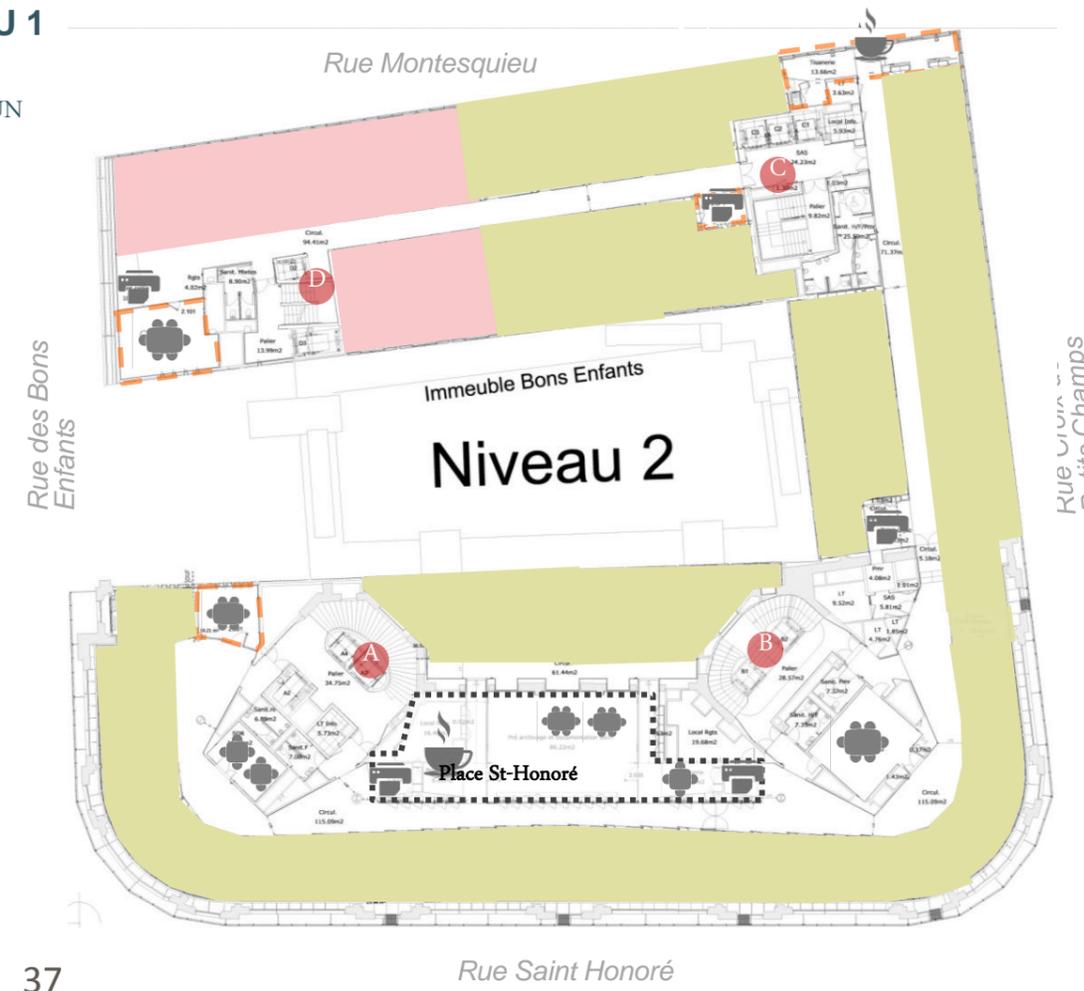
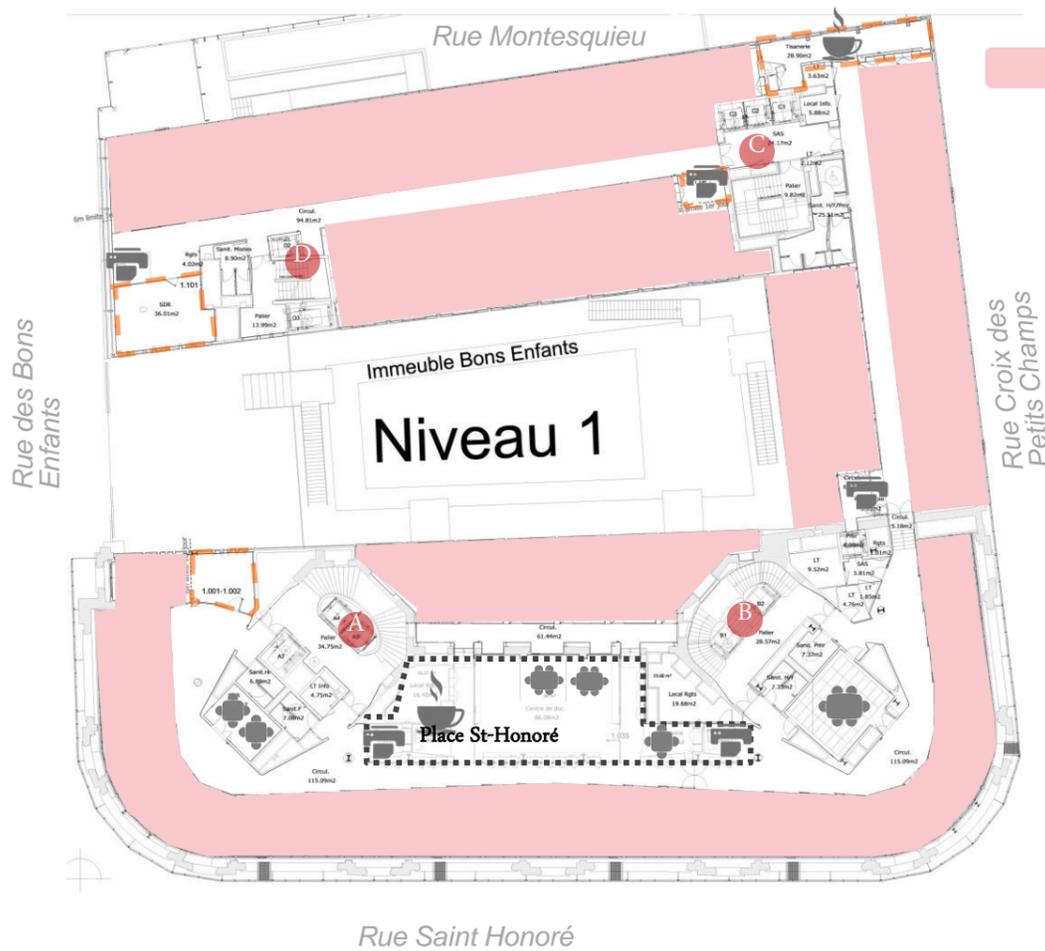
NIVEAU 1

1472 m² BUN
180 UT

NIVEAU 2

252 m² BUN
31 UT

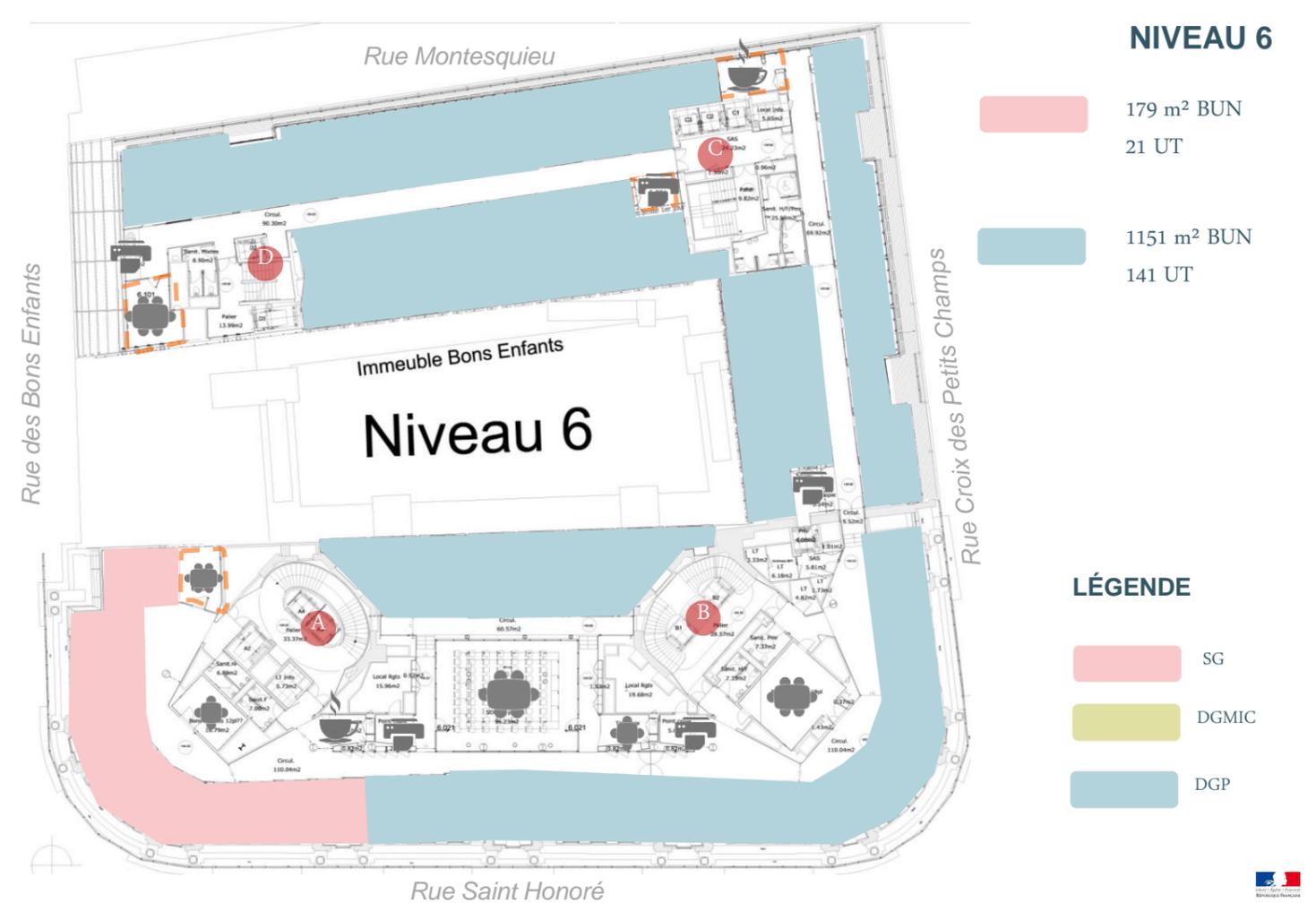
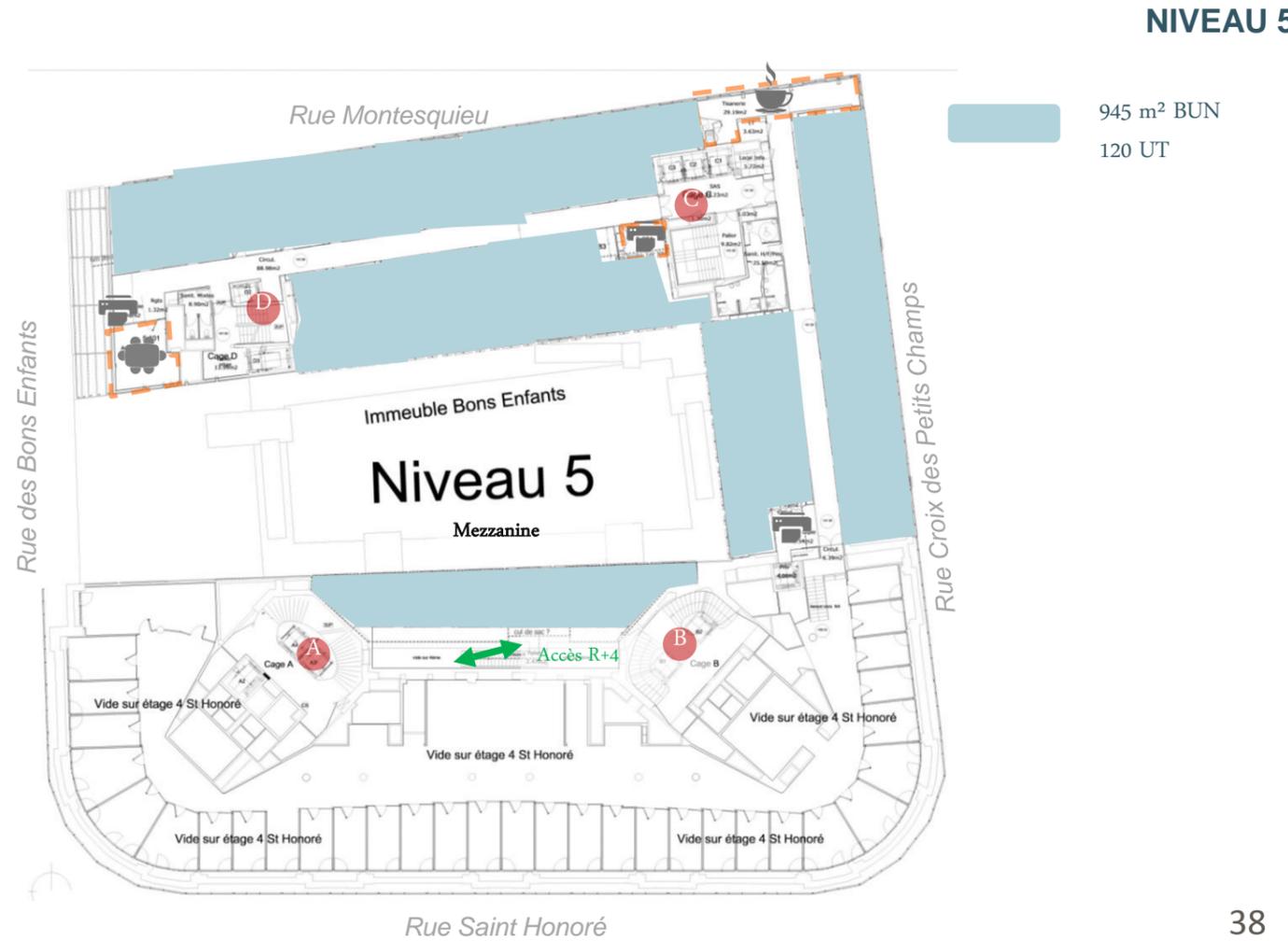
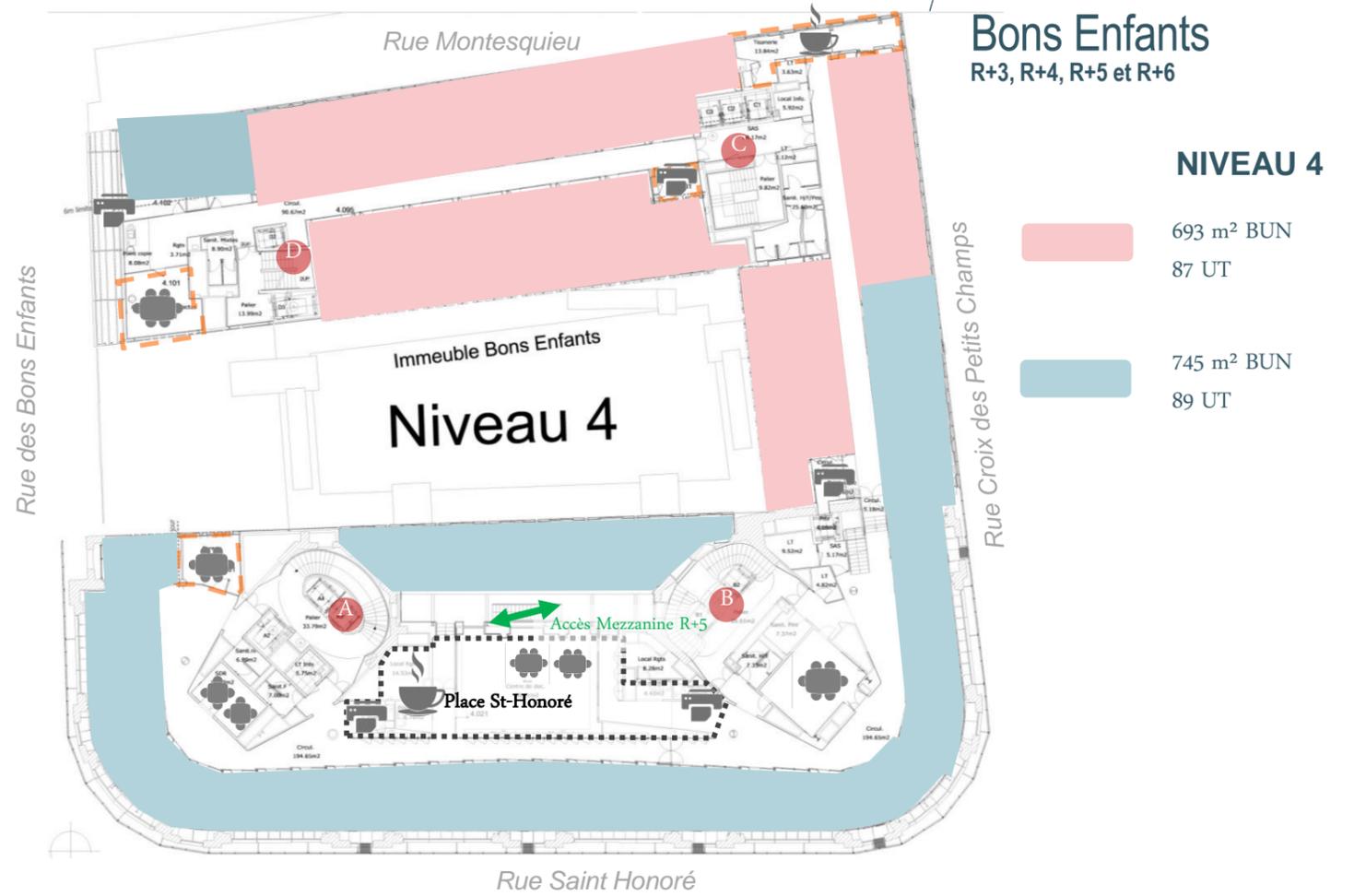
1220 m² BUN
149 UT



LÉGENDE

- Espace sanctuarisé non alloué en bureau
- Postes spécifiques
- SG
- DGMIC

Macrozonage en plan BE

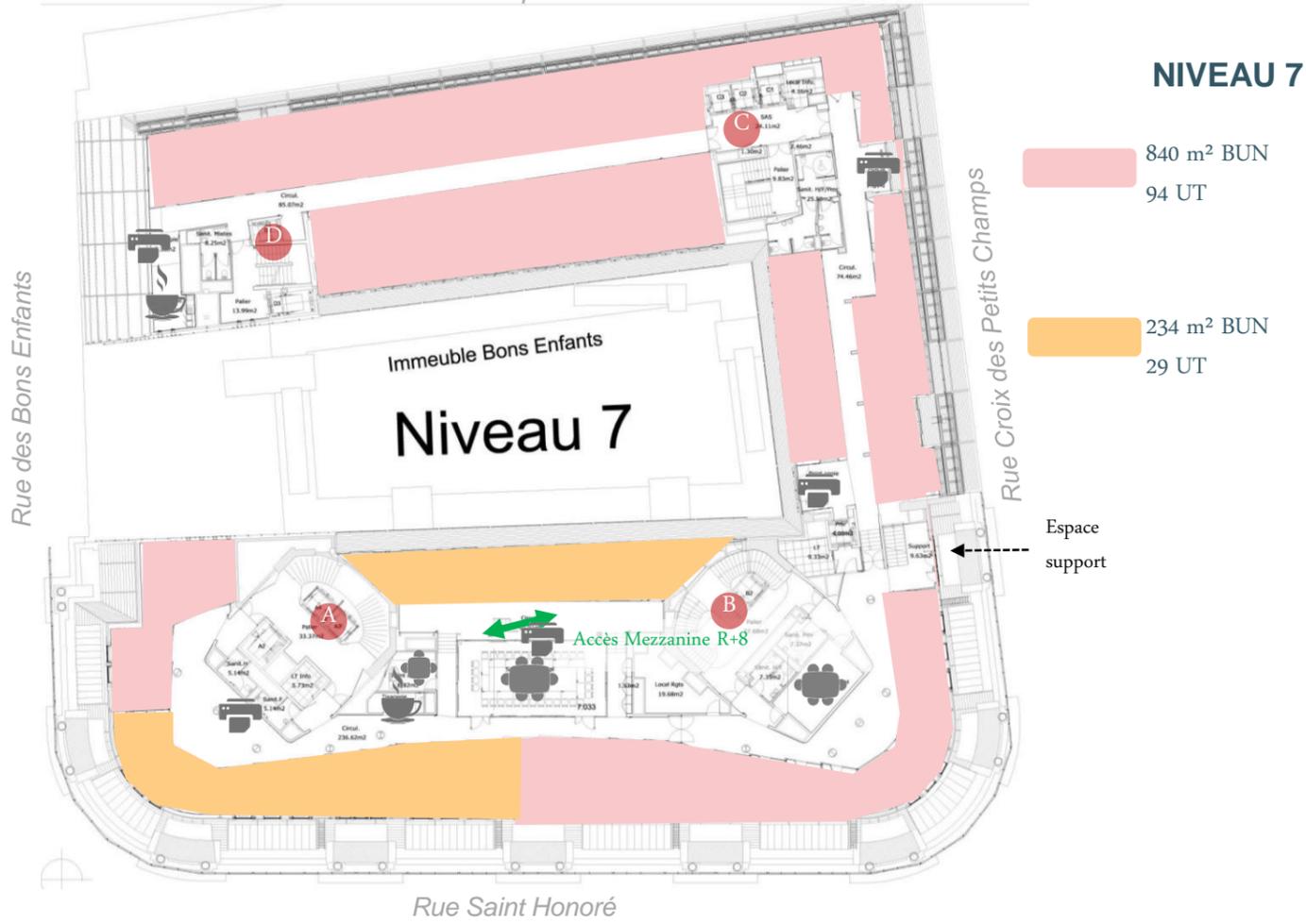


- LÉGENDE**
- SG
 - DGMIC
 - DGP

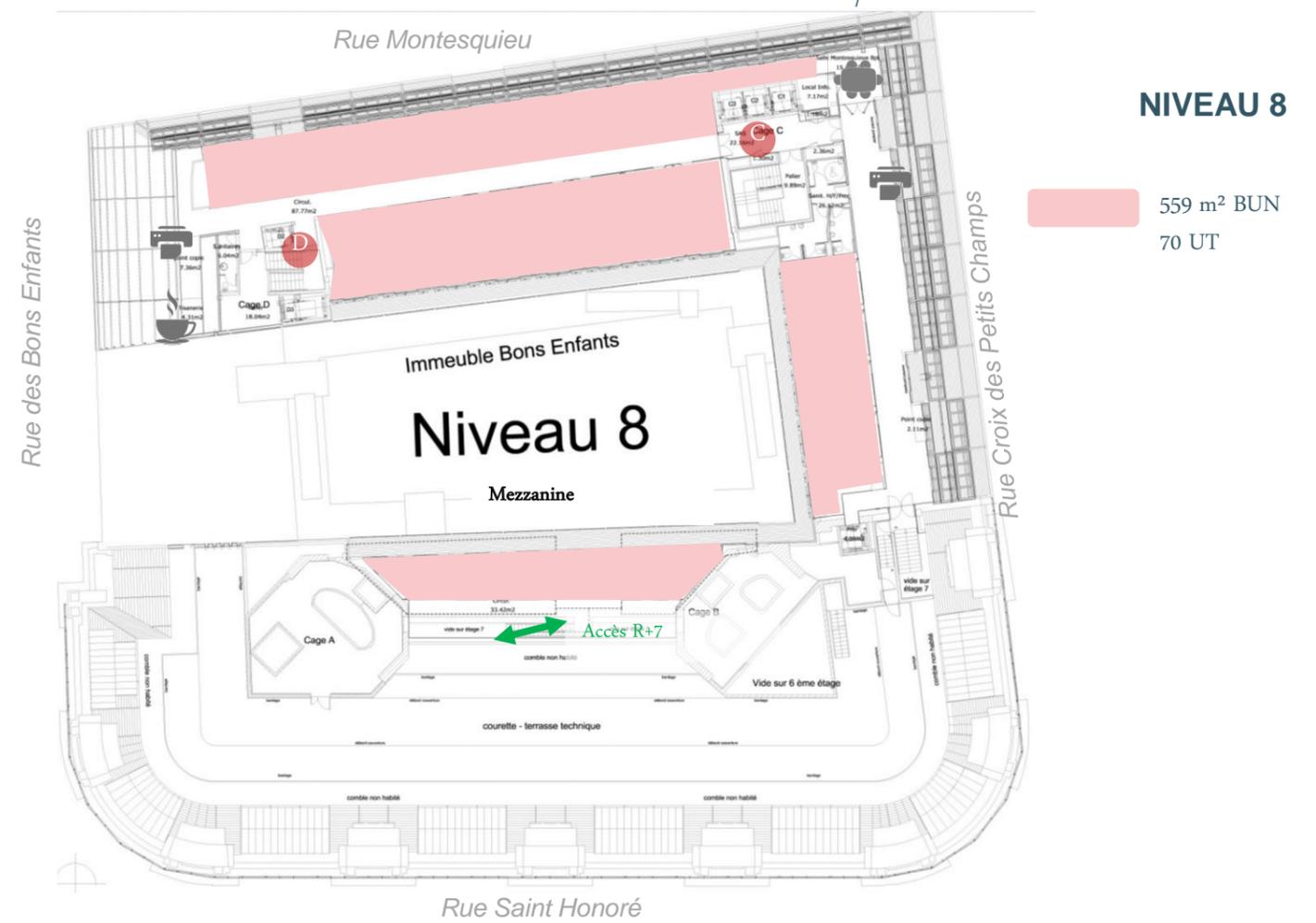
Macrozonage en plan BE

Bons Enfants
R+7 et R+8

Rue Montesquieu



Rue Montesquieu

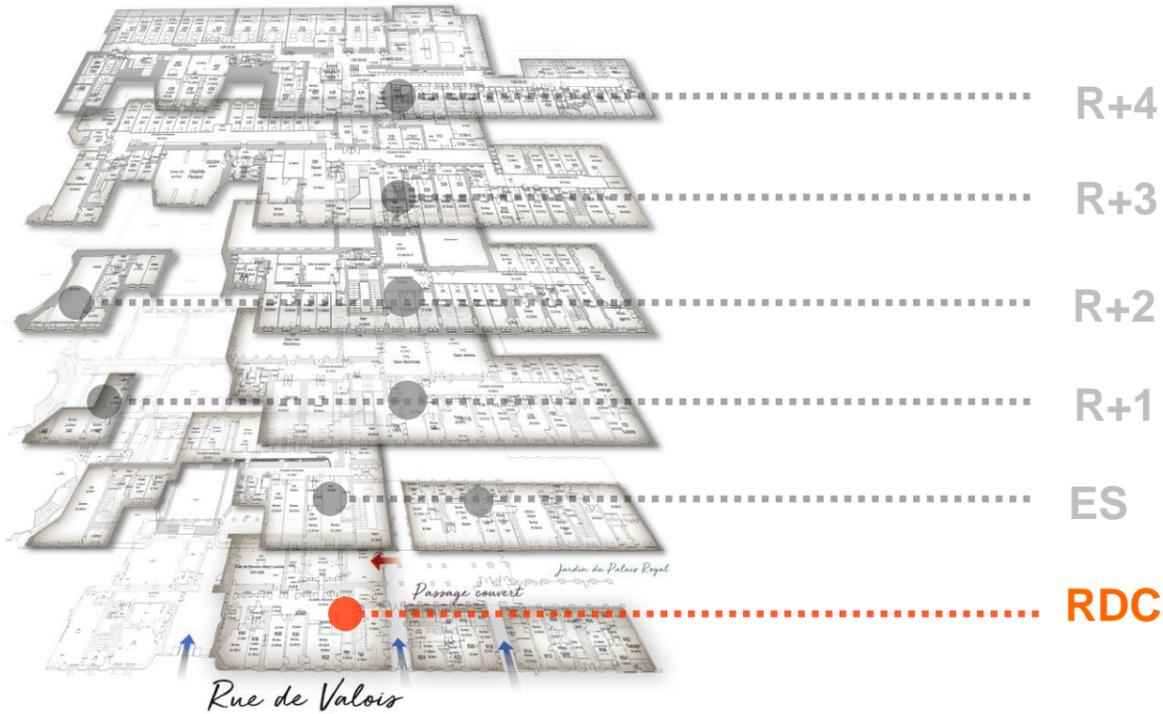


LÉGENDE

- SG
- SCBCM

Synthèse du macrozonage Valois

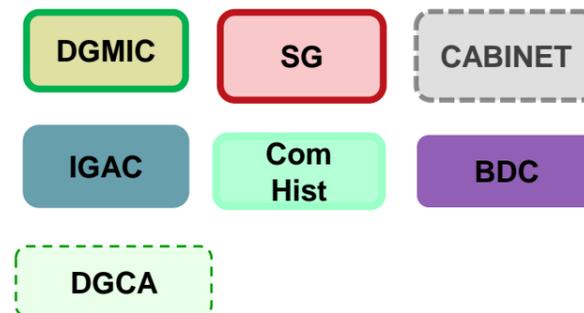
Projet soumis à l'avis du CHSCT-AC



Situation actuelle Valois

R+4	CPPAP	CSFER		BDC	
R+3	IGAC	Postes spé. SDSI	HF	BDC	CABINET
R+2	IGAC	Espaces spé CPPAP	Com Hist	BDC	CABINET
R+1	IGAC		CABINET	BDC	CABINET
ES		DICOM	BFS	SICA	CABINET
RDC		DICOM		SICA	CABINET

LÉGENDE



Discontinuité du bâti : non communication des espaces sur le même étage

Projet soumis à l'avis du CHSCT-AC

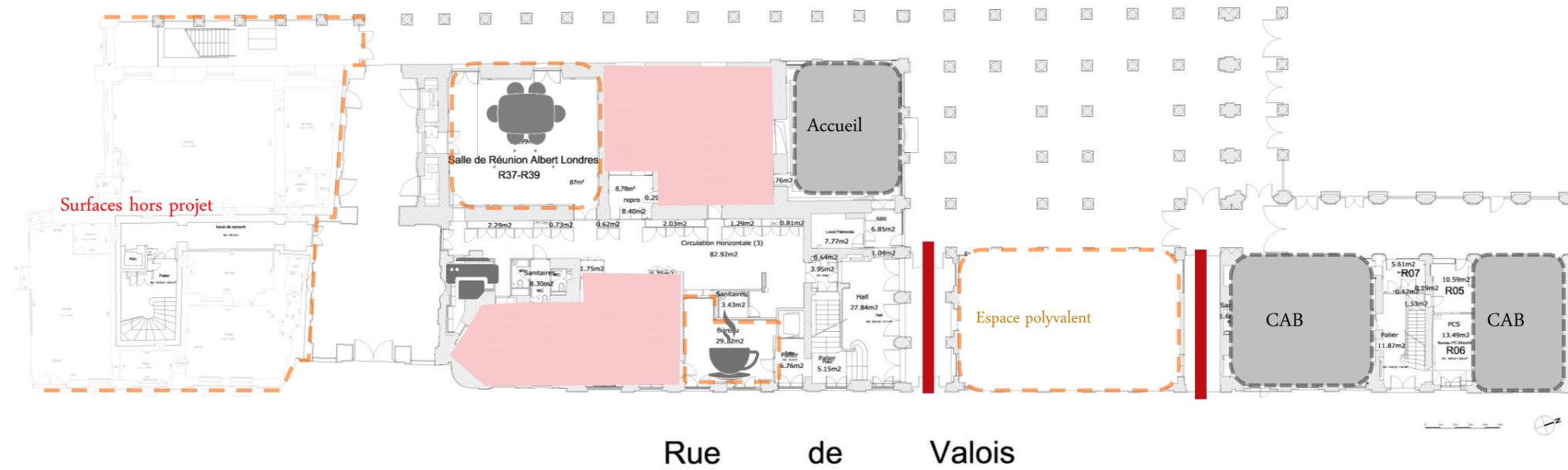
NB : tous les blocs sont de la même taille – pas de proportionnalité avec l'effectif

Focus par emprise

- Le capacitaire repose sur le diagnostic immobilier qui permet de garantir le respect des conditions de travail (comme la limite de 6m par rapport à la lumière du jour), ainsi que la surface utile à l'aménagement des bureaux (l'usage des 7m² par agent dans un bureau partagé pour l'implantation du mobilier).
- Ce diagnostic, associé à l'application de la charte, représente un minimum garanti par l'AMO du projet

Emprises	Effectifs à loger (au 31/12/2016, hors postes postes spécifiques)	Unités de travail (capacitaire immeuble)
DGMIC	23	24 UT
SG	56	58 UT
IGAC	49	71 UT
BDC	55	60 UT
Comité d'histoire	11	11 UT
CSPLA	1	1 UT
DGLFLF	33	36 UT
TOTAL VA	228	261 UT

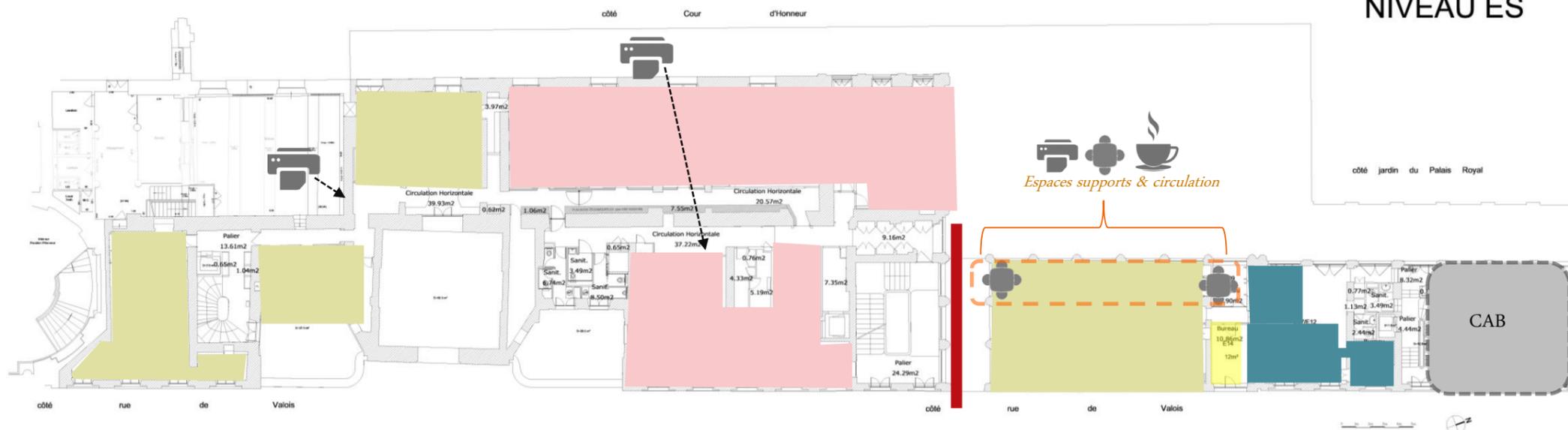
NIVEAU 00



NIVEAU RDC

161 m² BUN
16 UT

NIVEAU ES



LÉGENDE

Espace sanctuarisé non alloué en bureau

Postes spécifiques

SG

DGMIC

IGAC

CSPLA

Discontinuité du bâti : non communication des espaces sur le même étage

NIVEAU ES

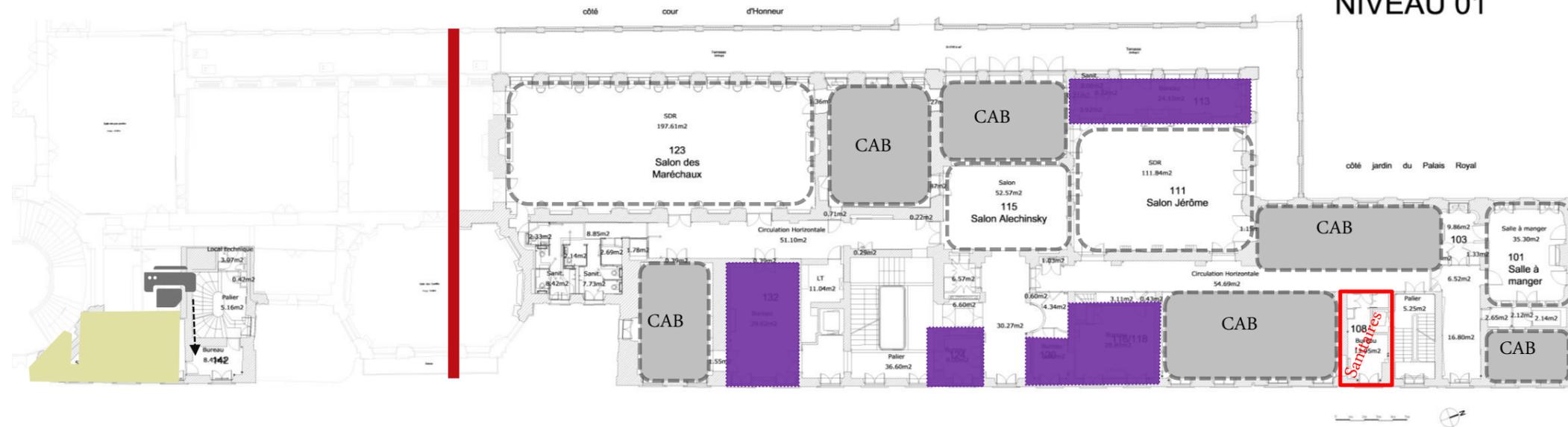
41 m² BUN
5 UT

290 m² BUN
35 UT

191 m² BUN
21 UT

10 m² BUN
1 UT

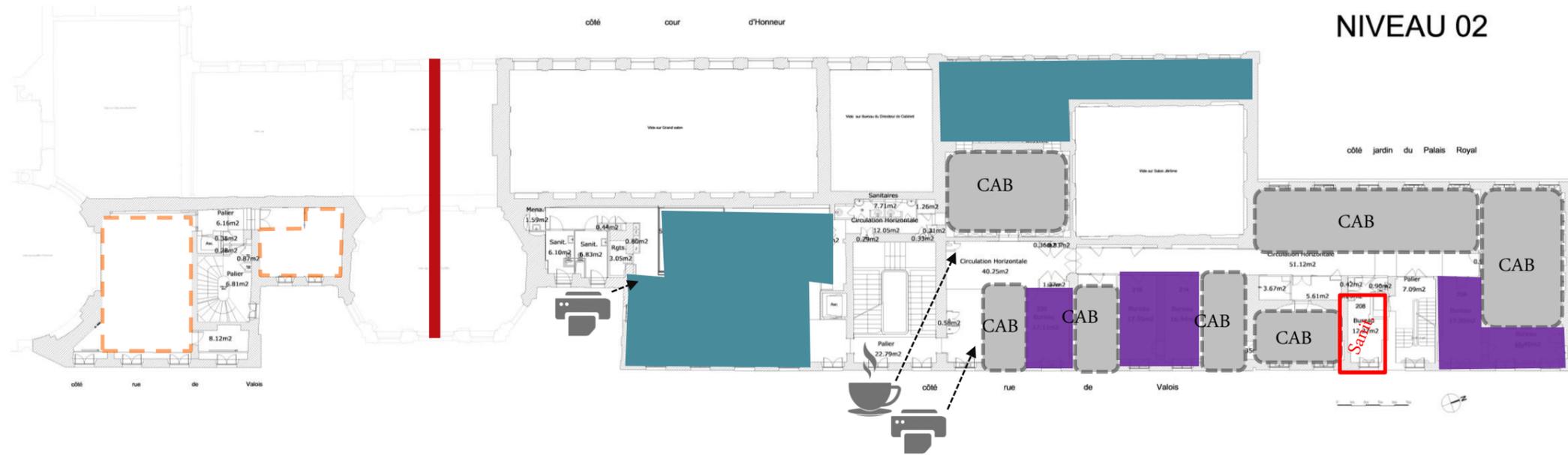
NIVEAU 01



NIVEAU 01

- 111 m² BUN
14 UT
- 27 m² BUN
3 UT

NIVEAU 02

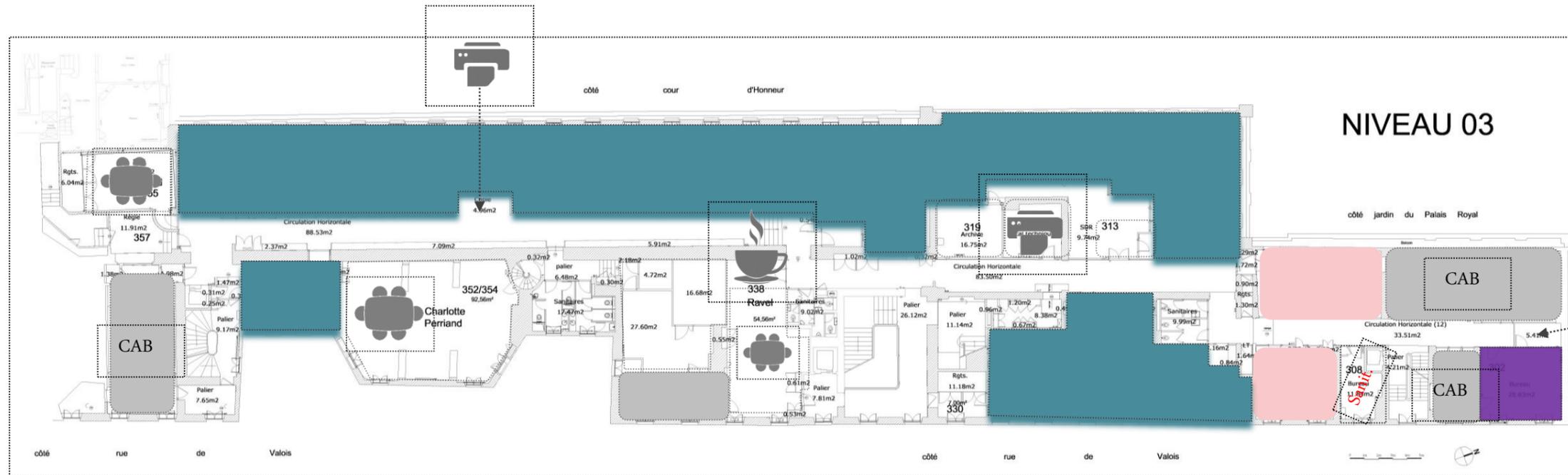


LÉGENDE

- Espace sanctuarisé non alloué en bureau
- Postes spécifiques
- DGMIC
- Bureau du cabinet
- Comité d'histoire

NIVEAU 02

- 102 m² BUN
11 UT
- 84 m² BUN
10 UT



NIVEAU 03

- 28 m² BUN
4 UT
- 565 m² BUN
66 UT
- 65 m² BUN
7 UT



LÉGENDE

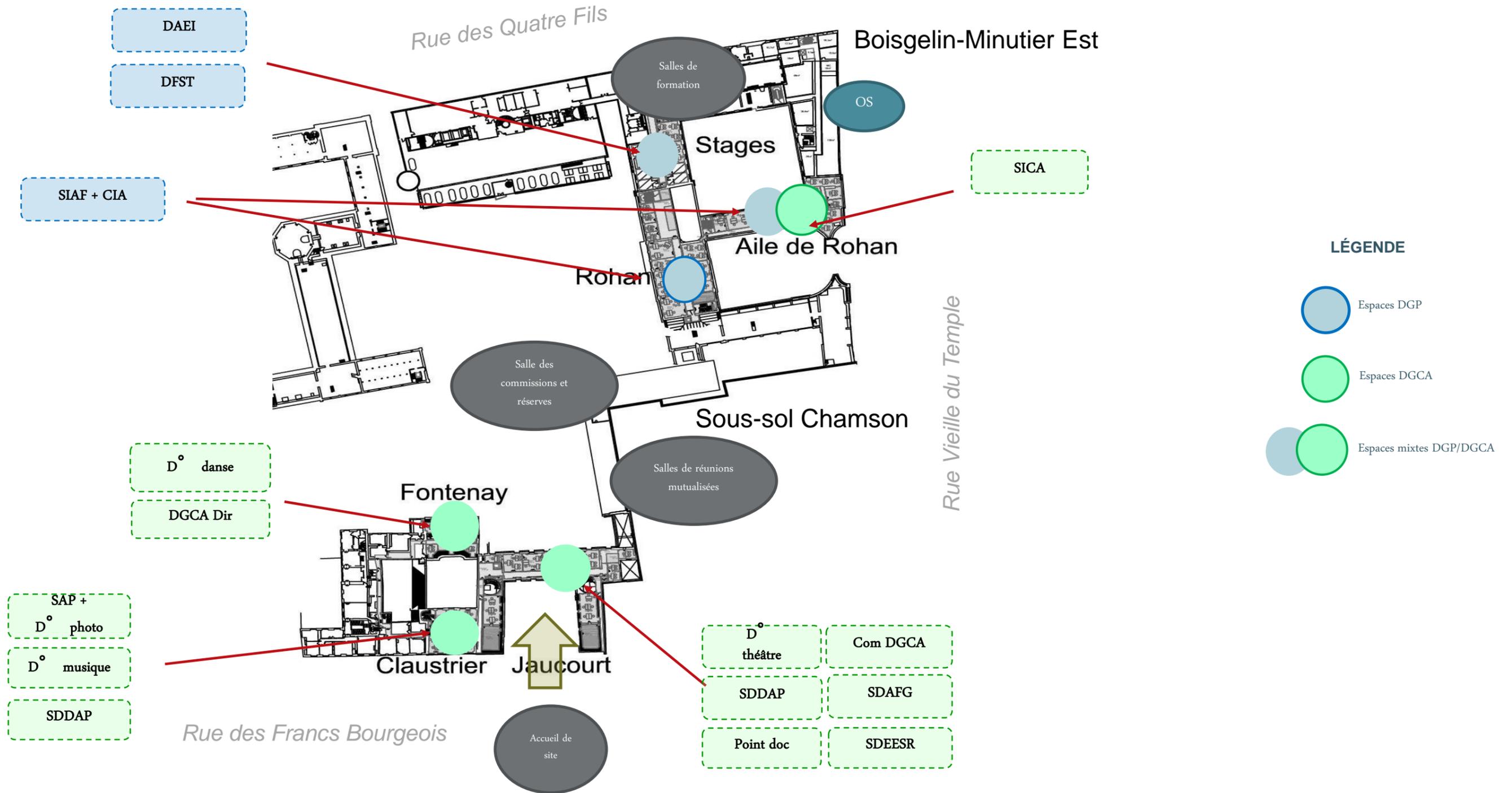
- Espace sanctuarisé non alloué en bureau
- Postes spécifiques
- Bureau du cabinet
- SG
- IGAC
- DGLFLF

NIVEAU 04

- 311 m² BUN
36 UT
- 285 m² BUN
32 UT

Synthèse du macrozonage Quadrilatère des archives

Projet soumis à l'avis du CHSCT-AC



Focus par emprise

- Le capacitaire repose sur le diagnostic immobilier qui permet de garantir le respect des conditions de travail (comme la limite de 6m par rapport à la lumière du jour), ainsi que la surface utile à l'aménagement des bureaux (l'usage des 7m² par agent dans un bureau partagé pour l'implantation du mobilier).
- Ce diagnostic, associé à l'application de la charte, représente un minimum garanti par l'AMO du projet

Emprises	Effectifs à loger (au 31/12/2016, hors postes spécifiques)	Unités de travail (capacitaire immeuble)
DGP	81	89 UT
SG	5	5 UT
DGCA	194	231 UT
dont DGCA 1 (Jaucourt, Fontenay, Claustrier)	153	185 UT
dont DGCA 2 (Aile de Rohan)	41	46 UT
TOTAL QA	280	325 UT

Macrozonage en plan QA

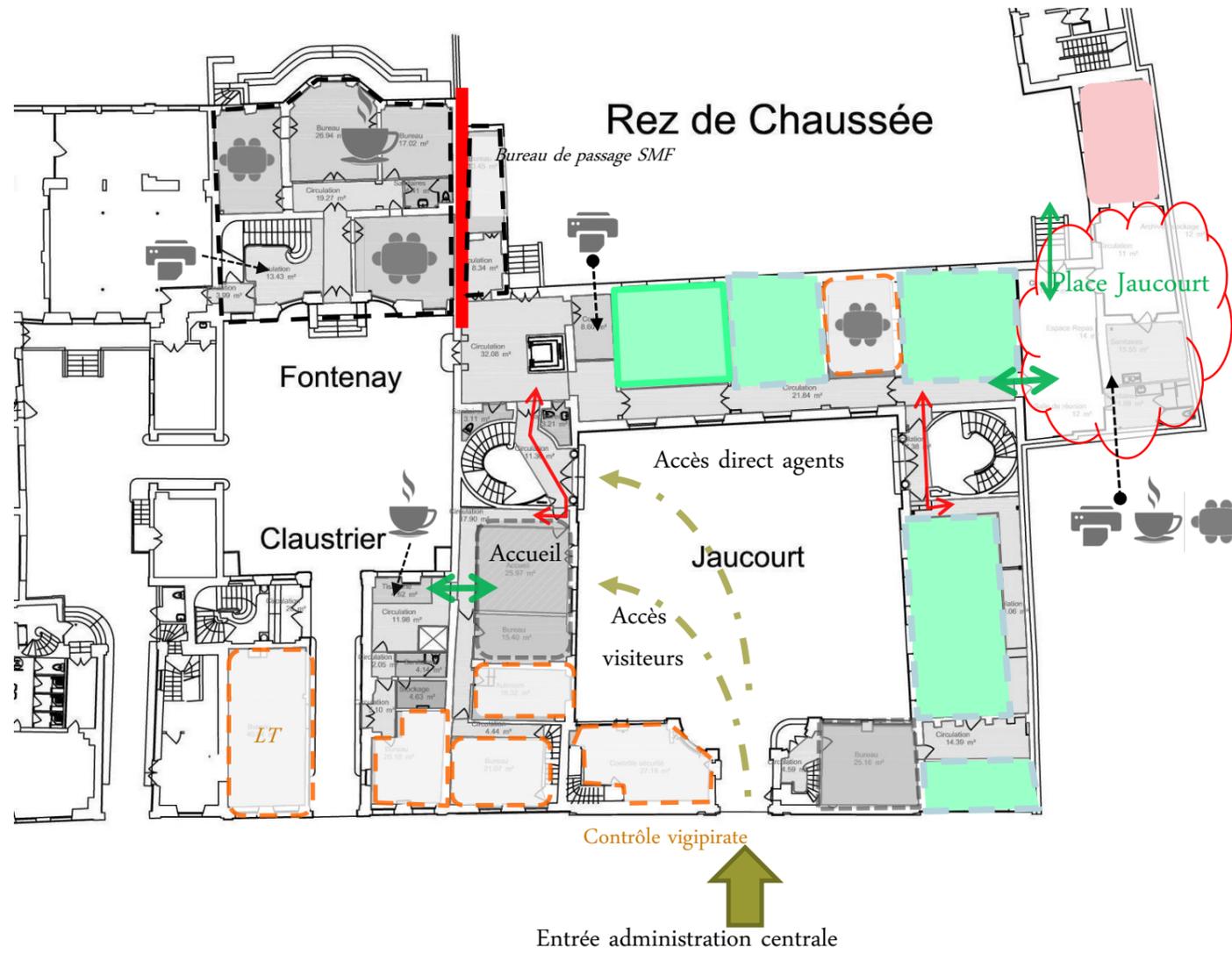
Proposition de créer sur RDC Fontenay un espace commun
QA type place St Honoré – « La Place de Fontenay »

Quadrilatère des archives

Fontenay, Jaucourt et Claustrier
RDC et Entresol

NIVEAU RDC

- 174 m² BUN
23 UT
- 65 m² BUN
3 UT

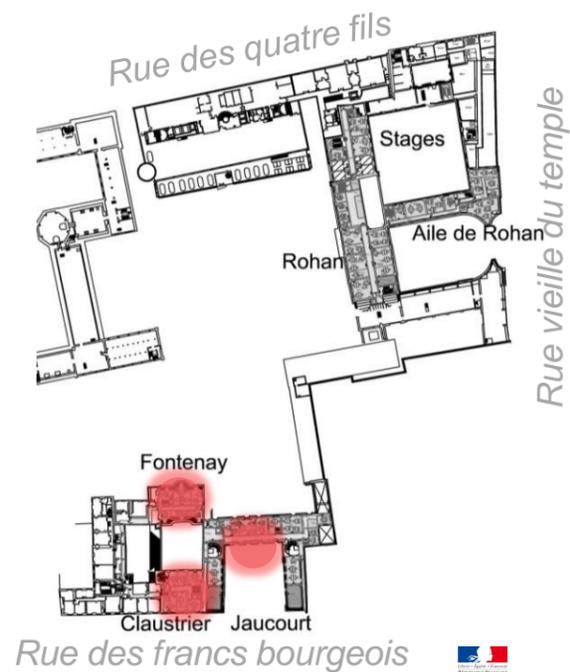
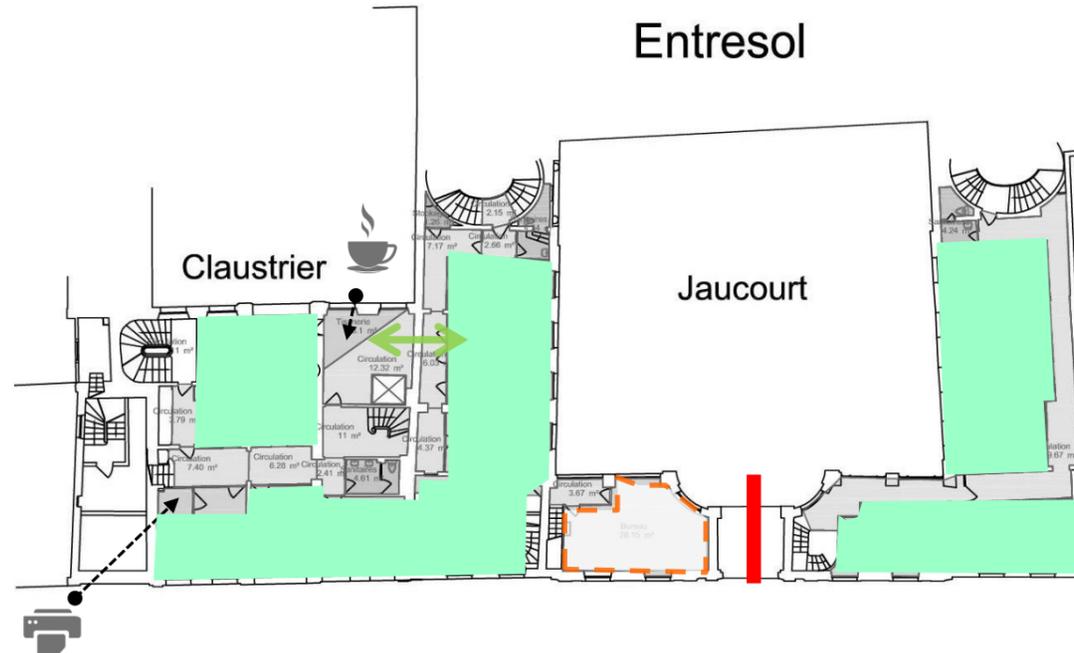


LÉGENDE

- Espace sanctuarisé non alloué en bureau
- Passage entre 2 bâtiments
- Pas de communication entre les bâtiments
- DGCA
- SG

NIVEAU ES

- 258 m² BUN
31 UT



Macrozonage en plan QA

Quadrilatère des archives

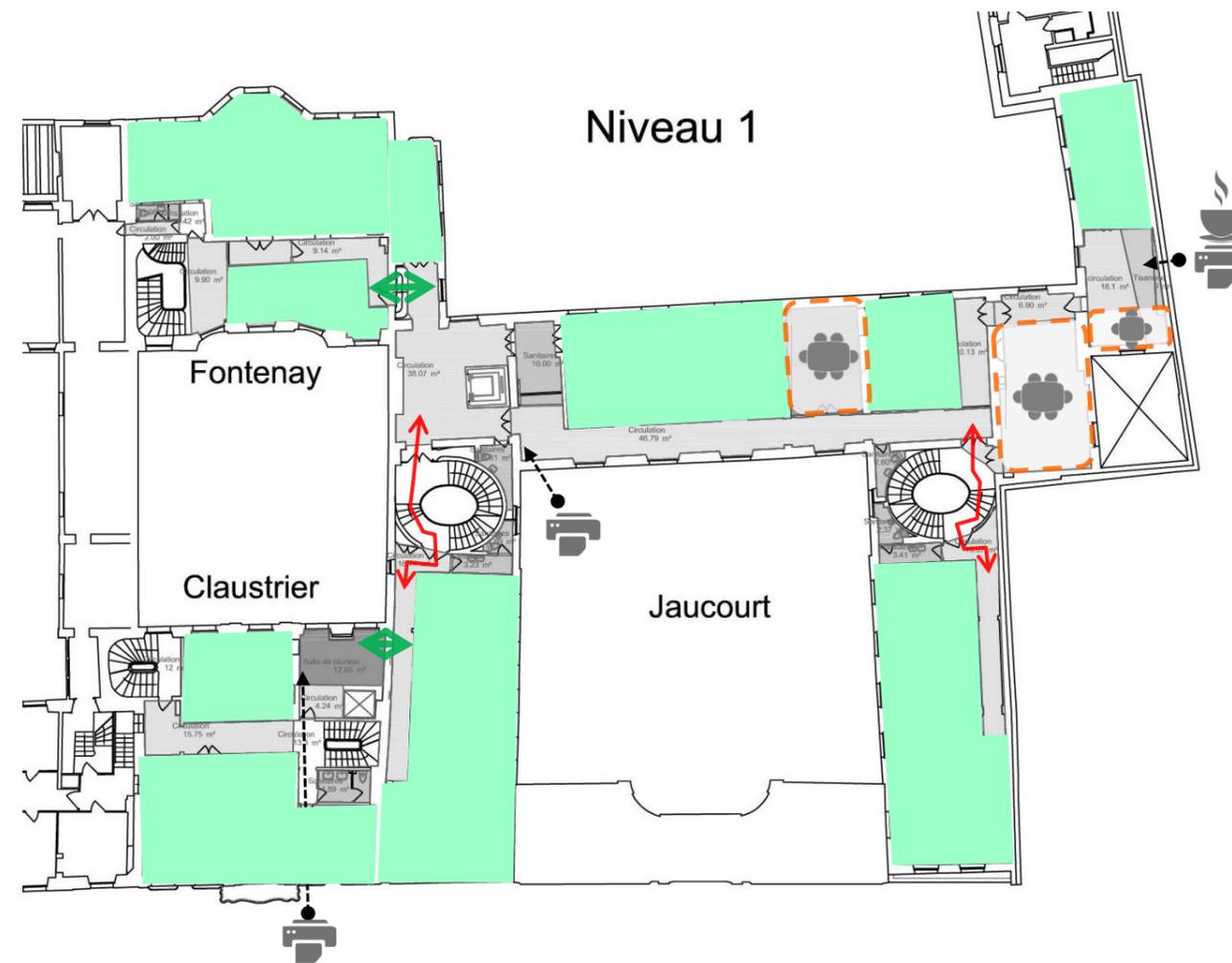
Fontenay, Jaucourt R+1 et R+2
et Claustrier R+1, R+2, R+3 et R+4

NIVEAU 1

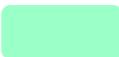
498 m² BUN
61 UT

NIVEAU 2

424 m² BUN
50 UT

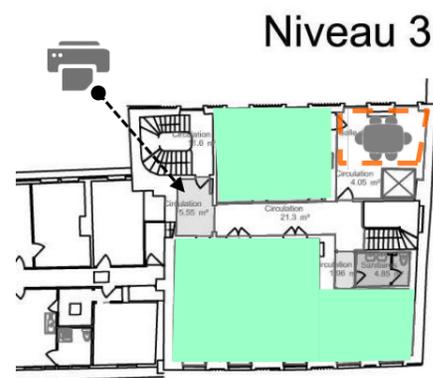


LÉGENDE

-  Espace sanctuarisé non alloué en bureau
-  Passage entre 2 bâtiments
-  Pas de communication entre les bâtiments
-  DGCA

NIVEAU 3

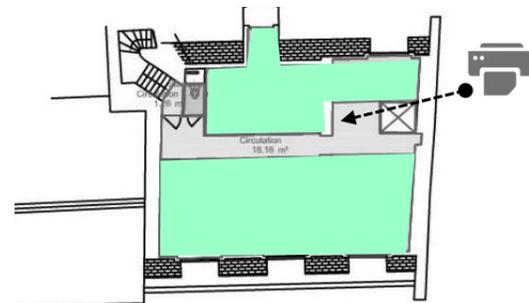
87 m² BUN
11 UT



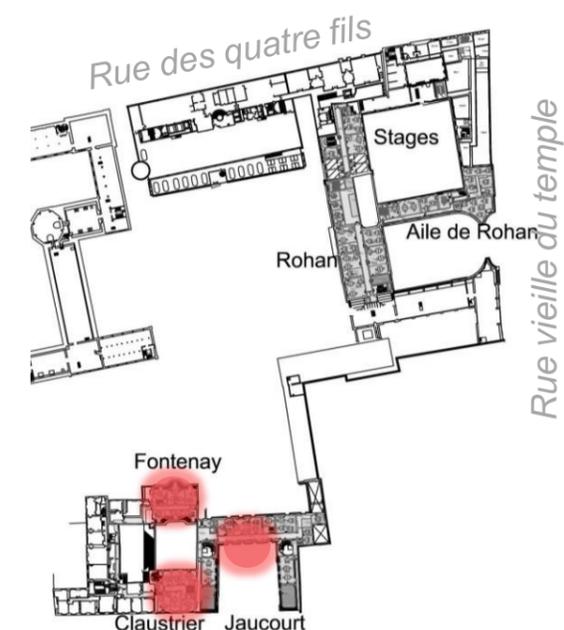
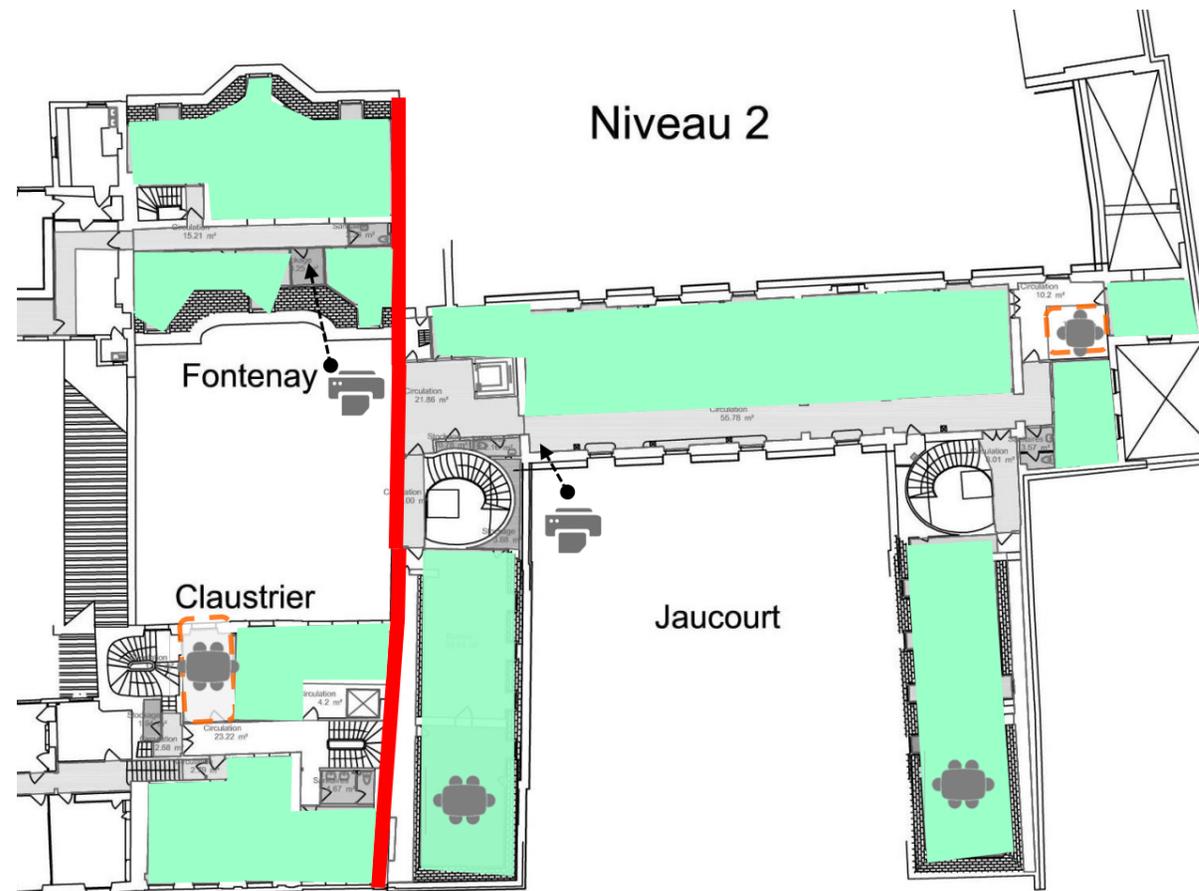
Niveau 4

NIVEAU 4

80 m² BUN
9 UT



Niveau 2



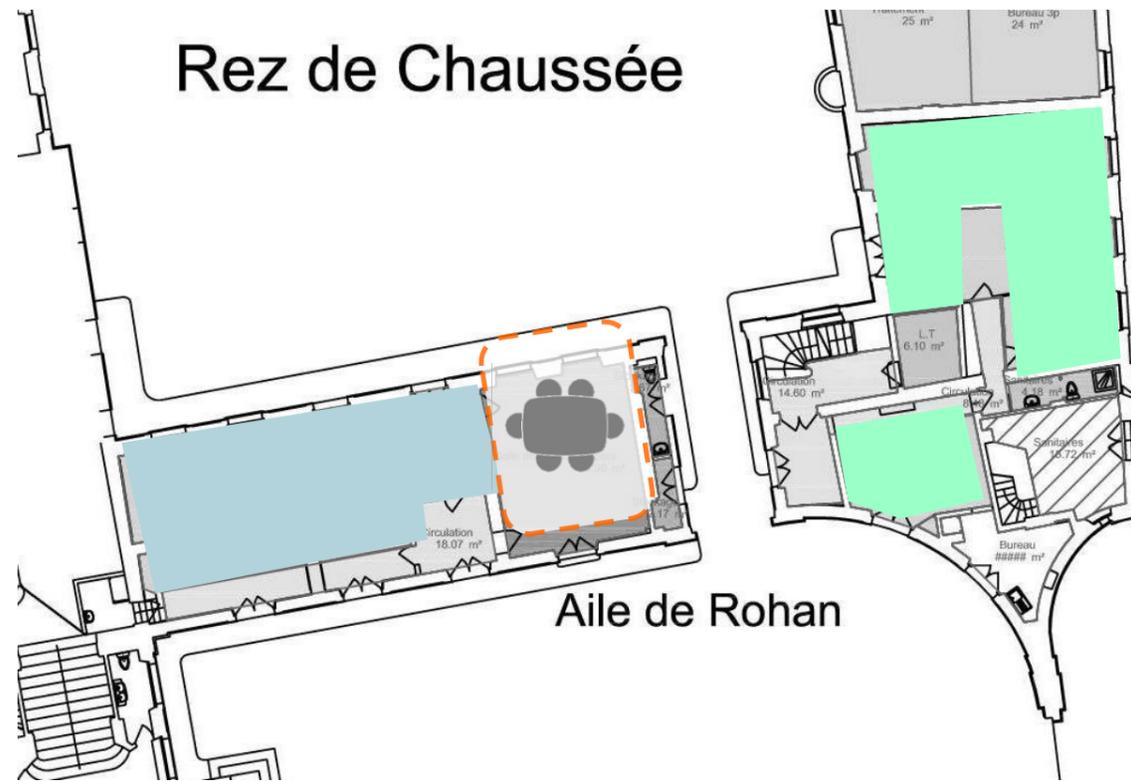
Macrozonage en plan QA

Quadrilatère des archives

Aile de Rohan : RDC et R+1

NIVEAU RDC

- 83 m² BUN
9 UT
- 58 m² BUN
7 UT



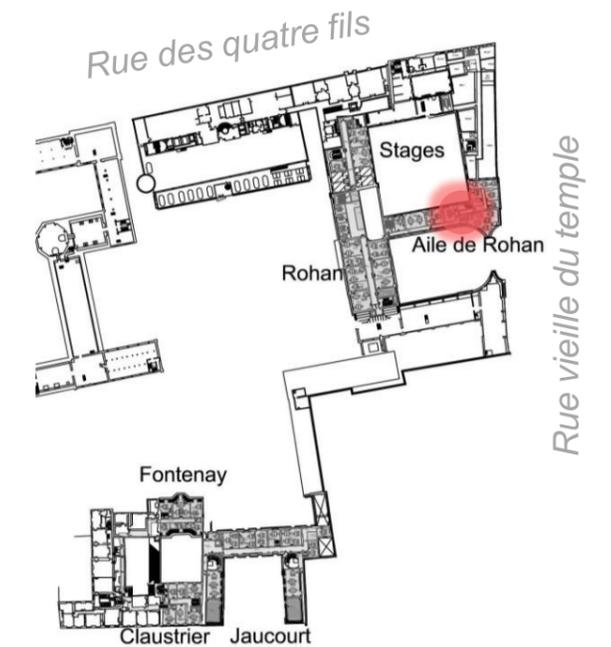
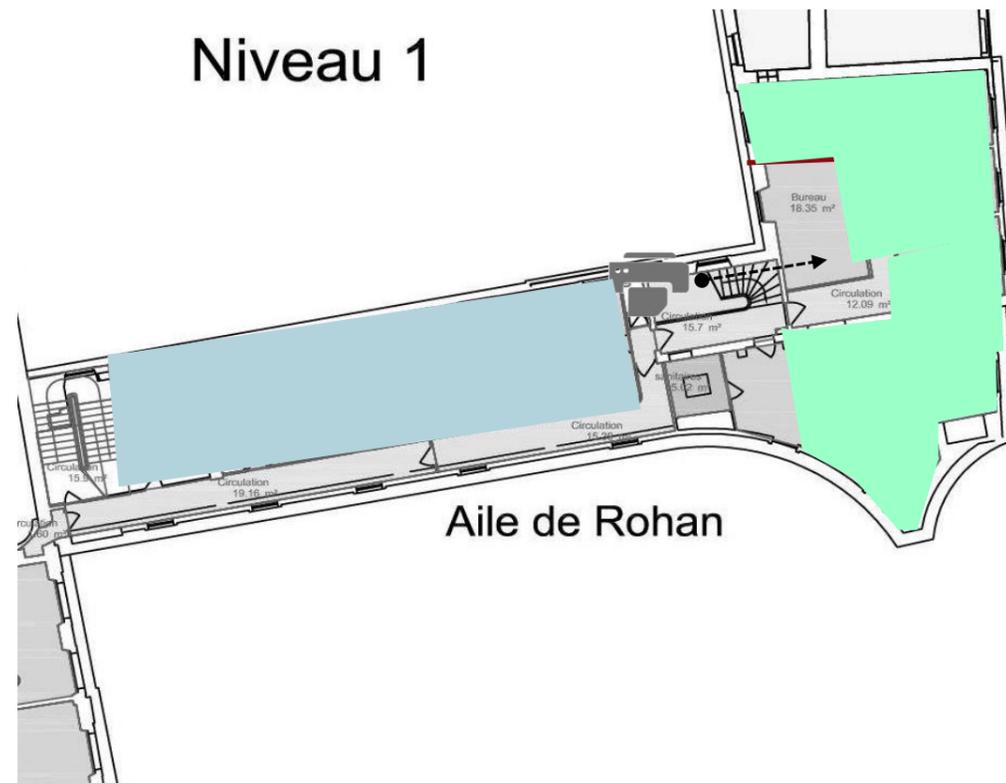
LÉGENDE

- Espace sanctuarisé
non alloué en bureau
- ↔ Passage entre 2 bâtiments
- Pas de communication entre les bâtiments
- DGCA
- DGP

Niveau 1

NIVEAU 1

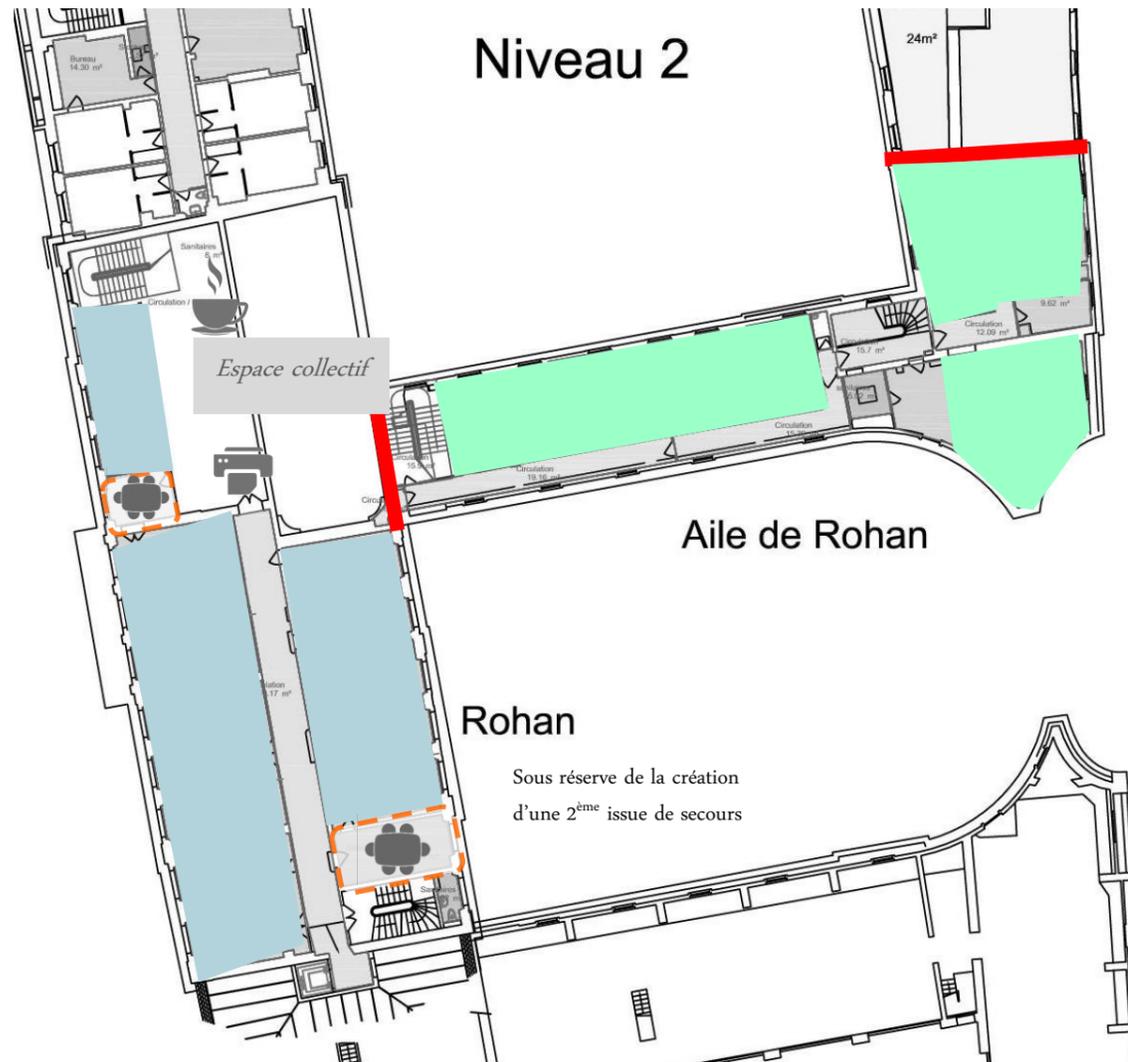
- 104 m² BUN
12 UT
- 188 m² BUN
23 UT



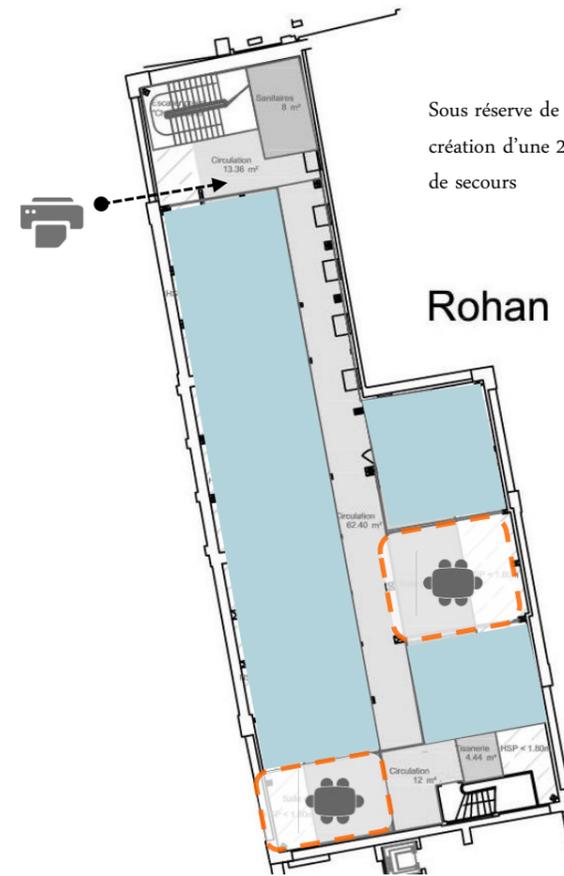
Macrozonage en plan QA

Quadrilatère des archives

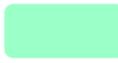
Aile de Rohan et Rohan R+2 + combles



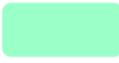
Combles



LÉGENDE

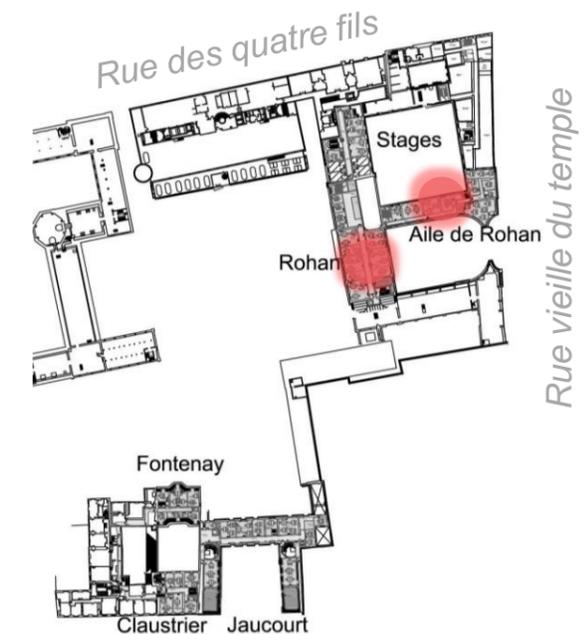
-  Espace sanctuarisé non alloué en bureau
-  Passage entre 2 bâtiments
-  Pas de communication entre les bâtiments
-  DGCA
-  DGP

NIVEAU 2

-  211 m² BUN
25 UT
-  259 m² BUN
32 UT

NIVEAU COMBLES

-  148 m² BUN
17 UT



Macrozonage en plan QA

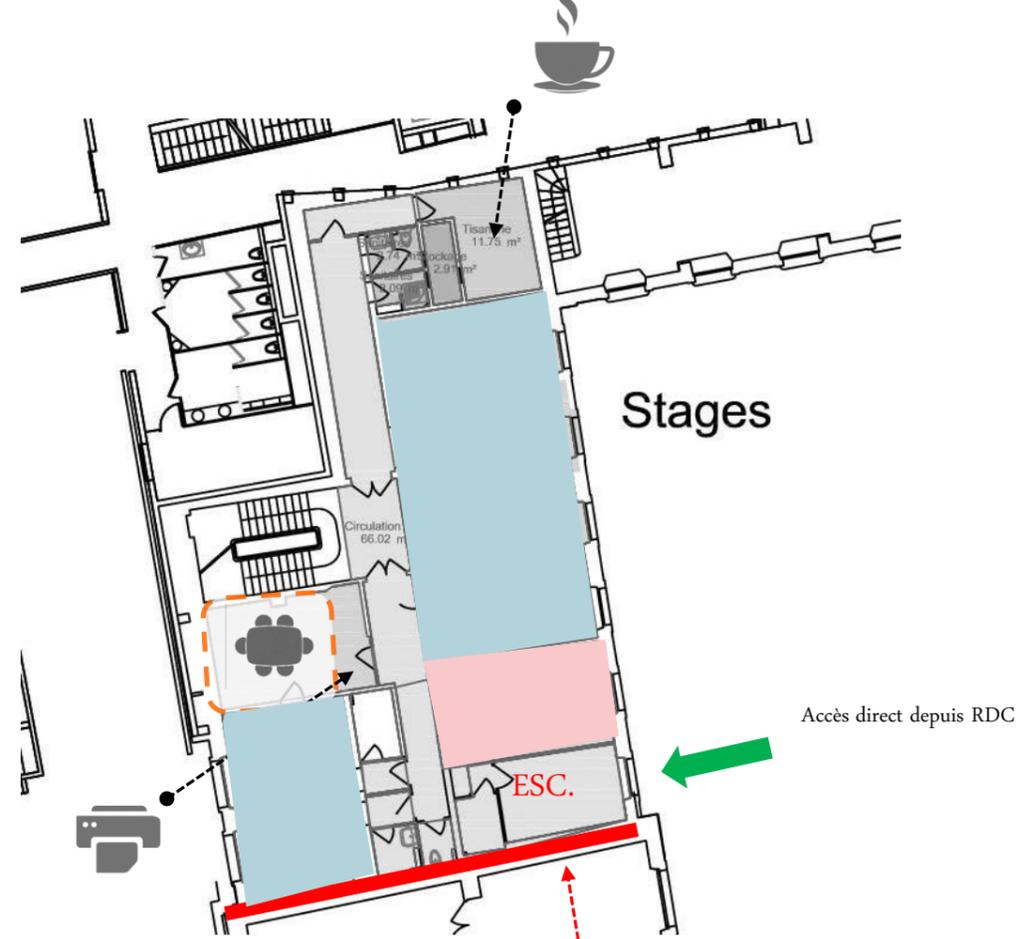
Quadrilatère des archives

Stages : R+1 et R+2

LÉGENDE

-  Espace sanctuarisé non alloué en bureau
-  Passage entre 2 bâtiments
-  Pas de communication entre les bâtiments
-  DGP
-  SG

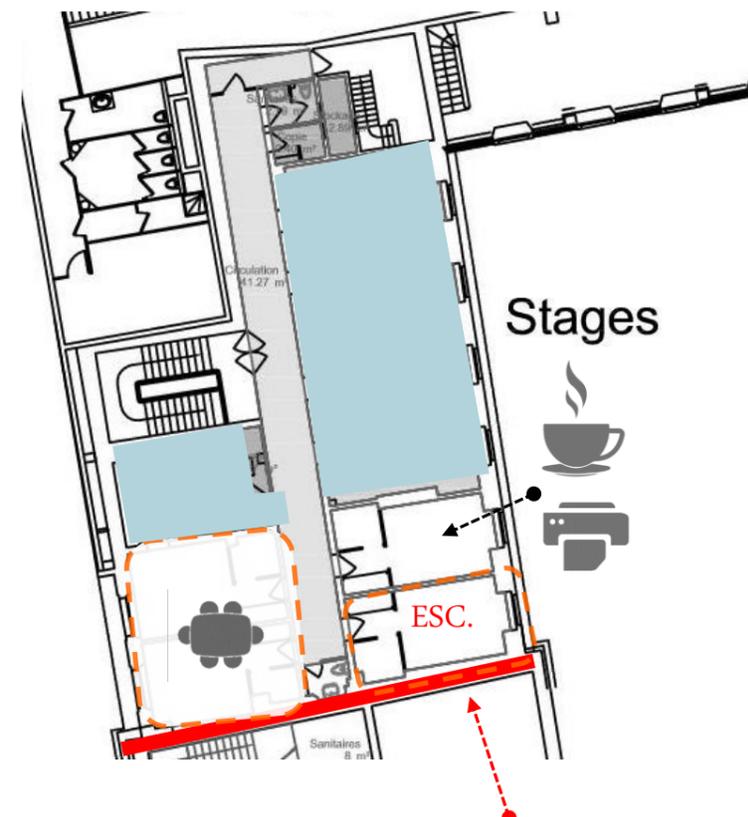
Niveau 1



NIVEAU 1

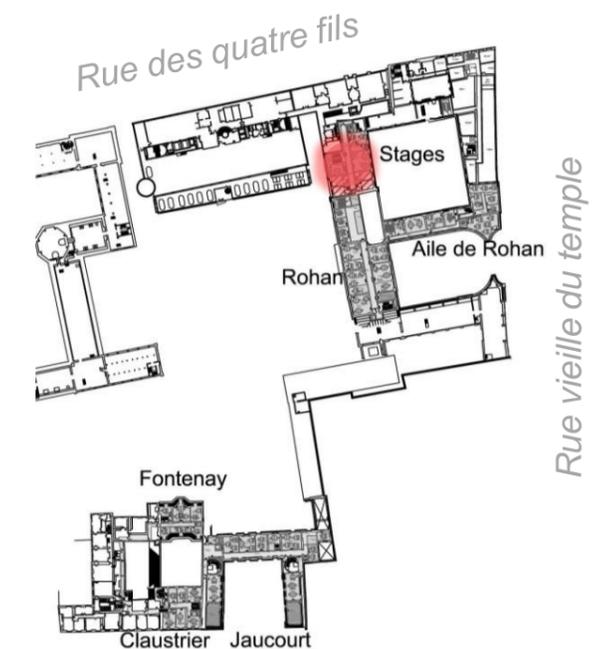
-  98 m² BUN
12 UT
-  20 m² BUN
2 UT

Niveau 2



NIVEAU 2

-  85 m² BUN
10 UT



- Un macrozonage a été présenté pour avis au **CHSCT-AC du 29 mars 2018**
- Les périmètres à l'échelle des grandes entités (**DGP/DGCA/DGMIC/IGAC/DGLFLF/SG**) sont figés
- Les structures de chacun des blocs fonctionnels (sous-directions / départements / missions / bureaux) sont réparties au sein des emprises allouées
- Lors de la phase de microzonage (2019 pour le Quadrilatère des archives, 2020 pour les Bons-Enfants et Valois) l'ensemble de la chaîne d'encadrement sera associé au processus de répartition des services, à travers notamment la constitution d'un réseau de correspondants



Un plan de
conduite pour
accompagner
le projet

4

Un plan de conduite pour anticiper et accompagner les impacts du projet CAMUS

4 Pourquoi un plan de regroupement au sein de l'AC ?

Des impacts à atténuer...
Des évolutions à accompagner...



- **Déménagements des agents** (internes ou d'un site à l'autre)
- Modification des **trajets domicile/travail pour les agents de la SDSI**
- **Evolution de l'environnement de travail**
- **Désagréments** liés aux travaux et aux déménagements



... Mais aussi des opportunités à saisir
dans le cadre du projet



- **Rapprochement des services**, facilitant les coopérations et les échanges
- **Nouveaux espaces de travail**
- Modernisation **des salles de réunions**
- **Renouvellement des outils et de l'offre de service**
- **Création** d'un Centre de ressources documentaire et d'archives

Trois principes incontournables ...

Tout le monde est concerné
Des règles communes pour tous
Une même offre de service sur les 3 sites

Un plan de conduite pour répondre aux attentes sur le projet CAMUS

4

Pourquoi un plan de regroupement au sein de l'AC ?

Un plan de conduite du projet CAMUS pour répondre aux points d'attention apparus lors de la phase de diagnostic du projet organisée début 2017 et concentrés autour de 5 grands axes :



Un plan de conduite pour répondre à l'ensemble des enjeux associés au projet CAMUS

4 Pourquoi un plan de regroupement au sein de l'AC ?

Enjeu stratégique



Assurer la bonne diffusion de l'information du projet à l'ensemble des acteurs de l'administration centrale

Favoriser l'implication des agents sur des grandes thématiques du projet

Enjeu social



Garantir un dialogue social de qualité

Positionner l'agent au cœur du dispositif en aidant à la compréhension du projet

Accompagner les parties prenantes dans les changements induits

Enjeu opérationnel



Garantir le maintien de l'activité des services et de leurs conditions de travail

Enjeu d'image

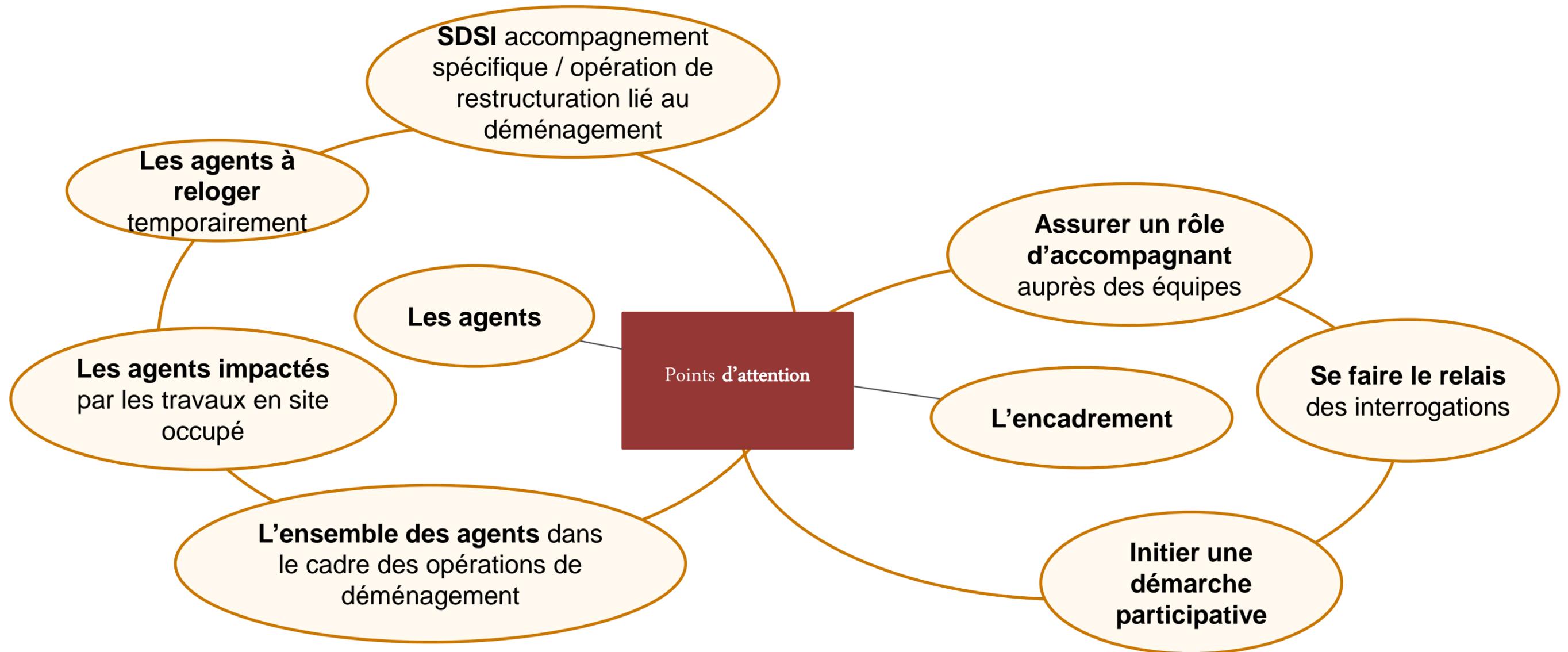


Affirmer l'identité du Ministère et valoriser ses savoir-faire au cœur du projet

Valoriser les opportunités apportées par le projet

Un plan d'actions pour assurer la réussite du projet, au-delà de sa dimension technique

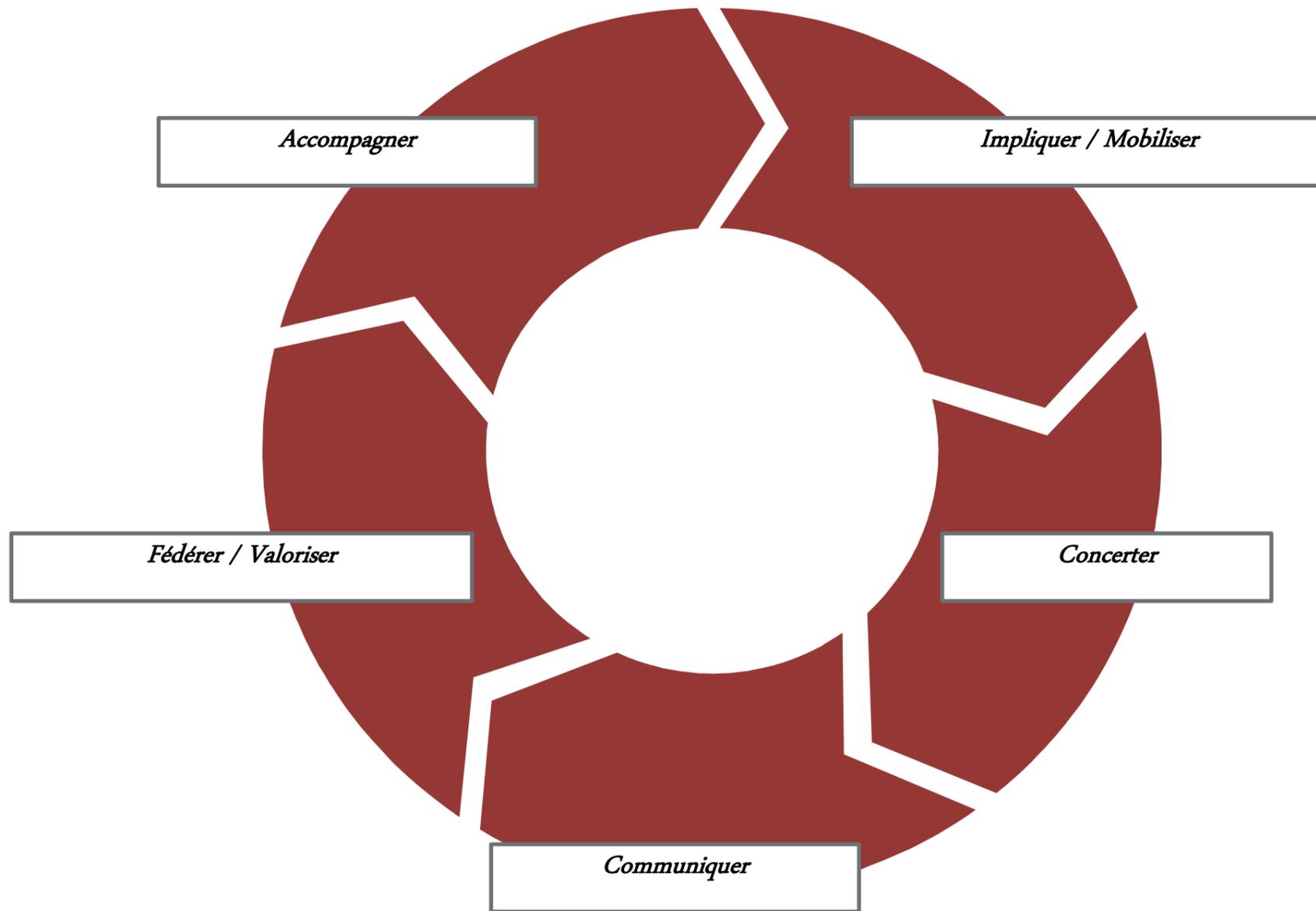
4 Qu'est-ce que le plan de conduite du projet CAMUS ?



Un plan d'actions global et composite : mobilisation de tous les leviers nécessaires

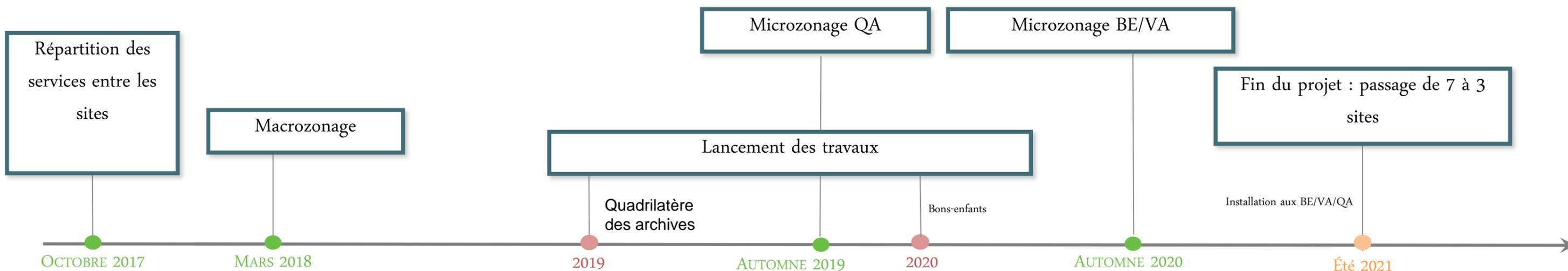
4 Qu'est-ce que le plan de conduite du projet CAMUS ?

Une liste de chantiers à mener structurée autour de 5 composantes interdépendantes



Des actions et un calendrier en lien avec les principaux jalons du projet CAMUS

4 Que va apporter le plan de conduite ?



ANNEXES

EFFECTIFS A LOGER PAR SITE AU 31/12/2016

REPARTITION PAR SITE

ENTITES	EFFECTIF au 31/12/2016 - BASE 1 785 (effectifs tout compris)							
	Total	VA	BE	QA	BBG	PYR	RCH	SCY
MINISTRE + CABINET	27	27	0	0	0	0	0	0
SERVICES RATTACHES – (Bureau du cabinet, Comité d'histoire, CSPLA, Hts f°)	88	85	3	0	0	0	0	0
IGAC	49	49	0	0	0	0	0	0
SG	680	44	570	1	0	0	2	63
DGP	462	0	215	64	0	181	0	0
DGCA	197	18	0	3	176	0	0	0
DGMIC	164	23	141	0	0	0	0	0
DGLFLF	33	0	0	0	0	33	0	0
SCBCM	23	0	23	0	0	0	0	0
ASSOCIATIONS	9	0	7	0	0	0	2	0
SYNDICATS	53	0	0	0	0	0	53	0
TOTAL	1 785	246	959	68	176	214	57	63

ENTITES	EFFECTIF au 31/12/2016 postes spécifiques (cabinet, OS, agents non postés et/ou espaces spécifiques) dans espaces réservés							
	Total	VA	BE	QA	BBG	PYR	RCH	SCY
MINISTRE + CABINET	27	27	0	0	0	0	0	0
SERVICES RATTACHES – (Bureau du cabinet, Comité d'histoire, CSPLA, Hts f°)	17	17	0	0	0	0	0	0
IGAC	0	0	0	0	0	0	0	0
SG	40	6	29	1	0	0	2	2
DGP	12	0	1	0	0	11	0	0
DGCA	3	0	0	0	3	0	0	0
DGMIC	1	0	1	0	0	0	0	0
DGLFLF	0	0	0	0	0	0	0	0
SCBCM	0	0	0	0	0	0	0	0
ASSOCIATIONS	7	0	7	0	0	0	0	0
SYNDICATS	53	0	0	0	0	0	53	0
TOTAL	160	50	38	1	3	11	55	2

ENTITES	EFFECTIF au 31/12/2016 - BASE 1625 (base utile pour la répartition des services, hors OS, cabinet, postes spécifiques)							
	Total	VA	BE	QA	BBG	PYR	RCH	SCY
MINISTRE + CABINET	0	0	0	0	0	0	0	0
SERVICES RATTACHES – (Bureau du cabinet, Comité d'histoire, CSPLA, Hts f°)	71	68	3	0	0	0	0	0
IGAC	49	49	0	0	0	0	0	0
SG	640	38	541	0	0	0	0	61
DGP	450	0	216	64	0	170	0	0
DGCA	194	18	0	3	173	0	0	0
DGMIC	163	23	140	0	0	0	0	0
DGLFLF	33	0	0	0	0	33	0	0
SCBCM	23	0	23	0	0	0	0	0
ASSOCIATIONS	2	0	0	0	0	0	2	0
SYNDICATS	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	1 625	196	923	67	173	203	2	61

EFFECTIFS A LOGER PAR STATUT AU 31/12/2016

A1

Effectifs à loger

REPARTITION PAR STATUT

ENTITES	EFFECTIF au 31/12/2016 - BASE 1 785 (effectifs tout compris)			
	Total	Permanents, y compris postes vacants	Stagiaires, vacataires, apprentis, prestataires	Autres
MINISTRE + CABINET	27	25	2	0
SERVICES RATTACHES – (Bureau du cabinet, Comité d'histoire, CSPLA, Hts f°)	88	85	3	0
IGAC	49	46	3	0
SG	680	658	22	0
DGP	462	434	28	0
DGCA	197	194	3	0
DGMIC	164	159	5	0
DGLFLF	33	28	5	0
SCBCM	23	23	0	0
ASSOCIATIONS	9	0	0	9
SYNDICATS	53	0	0	53
TOTAL	1 785	1 652	71	62

ENTITES	EFFECTIF au 31/12/2016 postes spécifiques (cabinet, OS, agents non postés et/ou espaces spécifiques) dans espaces réserv			
	Total	Permanents, y compris postes vacants	Stagiaires, vacataires, apprentis, prestataires	Autres
MINISTRE + CABINET	27	25	2	0
SERVICES RATTACHES – (Bureau du cabinet, Comité d'histoire, CSPLA, Hts f°)	17	17	0	0
IGAC	0	0	0	0
SG	40	35	5	0
DGP	12	12	0	0
DGCA	3	3	0	0
DGMIC	1	1	0	0
DGLFLF	0	0	0	0
SCBCM	0	0	0	0
ASSOCIATIONS	7	0	0	7
SYNDICATS	53	0	0	53
TOTAL	160	93	7	60

ENTITES	EFFECTIF au 31/12/2016 - BASE 1625 (base utile pour la répartition des services, hors OS, cabinet, postes spécifiques)			
	Total	Permanents, y compris postes vacants	Stagiaires, vacataires, apprentis, prestataires	Autres
MINISTRE + CABINET	0	0	0	0
SERVICES RATTACHES – (Bureau du cabinet, Comité d'histoire, CSPLA, Hts f°)	71	68	3	0
IGAC	49	46	3	0
SG	640	623	17	0
DGP	450	422	28	0
DGCA	194	191	3	0
DGMIC	163	158	5	0
DGLFLF	33	28	5	0
SCBCM	23	23	0	0
ASSOCIATIONS	2	0	0	2
SYNDICATS	0	0	0	0
TOTAL	1 625	1 559	64	2

CAPACITAIRE IMMEUBLE PAR SITE

Nombre de bureau par Capacité de bureau - estimée par JLL										
Etage	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	B11	Total UT	Total bureaux
R8	2	12	4		1	1	3		70	23
R7	15	28	11	1	3				123	58
R6	12	12	28	8	2				162	62
R5	1	4	26	7	1				120	39
R4	11	5	33	9	4				176	62
R3	9	9	37	8	2				180	65
R2	11	8	37	8	2				180	66
R1	9	10	38	8	1				180	66
R0	2	5	2		1		1	1	41	12
S1									0	0
Total	72 B1	93 B2	216 B3	49 B4	17 B5	1 B6	4 B7	1 B11		453 Bureaux
%	15,9%	20,5%	47,7%	10,8%	3,8%	0,2%	0,9%	0,2%		

1 232 unités de travail

Remarque : les bureaux des mezzanines vue en plan au R5 et R8 sont comptabilisés dans le tableau à leurs étages respectifs

CAPACITAIRE IMMEUBLE PAR SITE

A2

Capacitaire
Valois

Nombre de bureau par Capacité de bureau - estimée par JLL

Etage	B1	B2	B3	B4	B5	B6			Total UT	Total bureaux
R4	11	11	7	2		1			68	32
R3	9	19	4	2	2				77	36
R2	3	9							21	12
R1	2		2	1	1				17	6
Ent	8	2	4	4	2	2			62	22
R0	2	1	2	0		1			16	6
Total	35 B1	42 B2	19 B3	9 B4	5 B5	4 B6				114 Bureaux
%	30,7%	36,8%	16,7%	7,9%	4,4%	3,5%	0,0%	0,0%		

261 unités de travail

CAPACITAIRE IMMEUBLE PAR SITE

A2

Capacitaire
Quadrilatère des
Archives

Bâtiments	Nombre de bureau par Capacité de bureau - estimée par JLL						Total UT	Total bureaux
	B1	B2	B3	B4	B5	B6		
Fontenay	5	3	1	1	1		23	11
Claustrier	3	12	4	2	1		52	22
Jaucourt	10	13	9	5	6		113	43
Stages	1	2	2	2	1		24	8
Aile de Rohan	4	9	6	3		2	64	24
Rohan	3	5		4	4		49	16
Total	26 B1	44 B2	22 B3	17 B4	13 B5	2 B6		124 Bureaux
%	21,0%	35,5%	17,7%	13,7%	10,5%	1,6%	0,0%	0,0%

325 unités de travail

CAMUS

